



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

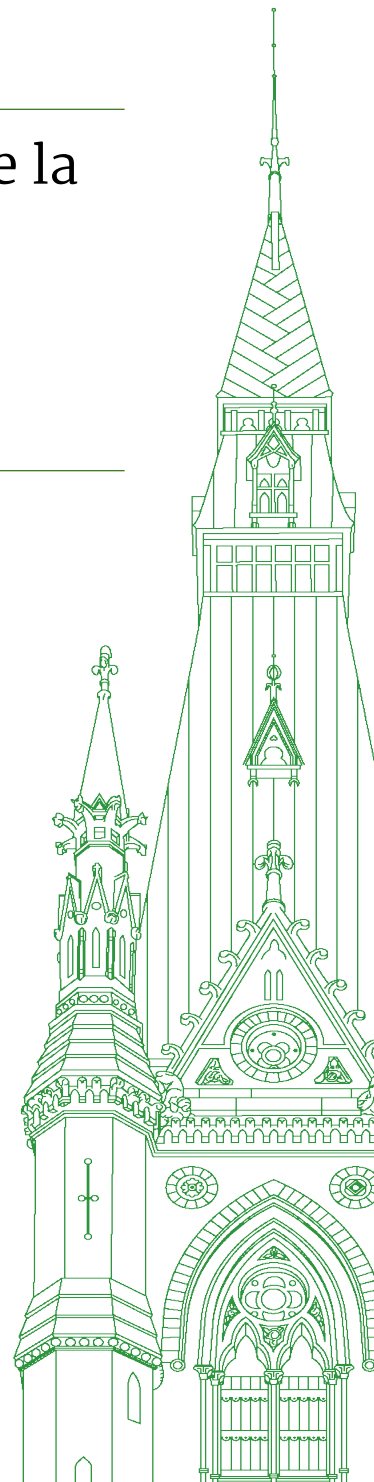
Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 023

Le jeudi 5 février 2026

Présidente : Salma Zahid



Comité permanent de la science et de la recherche

Le jeudi 5 février 2026

• (1205)

[Traduction]

La présidente (Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 23^e réunion du Comité permanent de la science et de la recherche. Le Comité se réunit pour étudier les mandats de la ministre de l'Industrie et du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins qui comparaissent au cours de la première partie de la réunion. Ils représentent le ministère de l'Industrie. Il s'agit de M. Mark Schaan, sous-ministre délégué; et de M. Nipun Vats, sous-ministre adjoint du Secteur des sciences et de la recherche.

Bienvenue. Merci beaucoup de comparaître devant le Comité.

Avant de commencer, j'aimerais vous informer que la ministre Joly comparaitra en ligne pendant la deuxième partie de la réunion. Je mettrai fin à la première partie à 12 h 50 afin qu'elle puisse se connecter et que nous puissions commencer à 13 heures pile, car nous devons nous arrêter à 14 heures. Afin d'accorder une heure complète à la ministre Joly, nous...

Je suis désolée, il n'y a pas d'interprétation. Laissez-moi voir ce qu'il en est.

• (1205)

(Pause)

• (1205)

La présidente: C'est bon maintenant. J'espère que tout le monde entend l'interprétation. Tout va bien?

Monsieur Blanchette-Joncas, entendez-vous l'interprétation?

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Oui.

J'aimerais vous faire part d'une information, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée. Qu'avez-vous dit? Pouvez-vous répéter, s'il vous plaît?

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: C'est pour une information.

Est-ce que vous m'entendez bien?

[Traduction]

La présidente: Oui, nous vous entendons.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: L'information que je...

[Traduction]

La présidente: Laissez-moi terminer, puis je reviendrai à vous.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je n'y vois aucun problème.

[Traduction]

La présidente: Comme nous n'entendions pas l'interprétation, je répète que la ministre Joly comparaitra pendant la deuxième partie de la réunion. Nous mettrons fin à la première à 12 h 50 afin que la ministre puisse se connecter et que nous puissions commencer à 13 heures. Nous devons nous arrêter à 14 heures, alors nous disposons d'une heure complète avec l'honorable ministre Joly.

Oui, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je veux simplement vous préciser que j'ai des problèmes avec l'interprétation. Je n'arrive pas à bien entendre les interprètes. Je ne sais pas si c'est parce qu'ils ne sont pas dans la salle et qu'ils sont à distance en ce moment, mais la voix de l'interprète semble très lointaine dans mes écouteurs. Il est pratiquement impossible pour moi d'entendre les interprètes.

[Traduction]

La présidente: D'accord. Laissez-moi vérifier.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

[Traduction]

La présidente: D'accord. Il y avait un problème de casque d'écoute. C'est réglé. Je m'en excuse.

Nos témoins vont maintenant faire une brève déclaration préliminaire, puis nous passerons aux questions.

Monsieur Schaan, allez-y, s'il vous plaît. La parole est à vous.

• (1210)

[Français]

Mark Schaan (sous-ministre délégué, ministère de l'Industrie): Madame la présidente et membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à témoigner devant vous aujourd'hui.

[Traduction]

Je suis accompagné de Nipun Vats, sous-ministre adjoint principal du Secteur des sciences et de la recherche.

Je serai bref, car la ministre vous présentera des observations plus complètes lorsqu'elle se joindra à vous en deuxième heure.

[Français]

Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ainsi que l'ensemble de son portefeuille, appuie le ministre dans la réalisation de son mandat visant à renforcer la résilience économique et la compétitivité à long terme du Canada.

[Traduction]

Son rôle consiste à veiller à ce que les atouts du Canada au chapitre de la science, de la recherche, de la technologie et des talents soient pleinement mobilisés au service de la prospérité nationale.

[Français]

Nous évoluons dans un environnement mondial qui change rapidement.

[Traduction]

L'incertitude économique, l'accélération des changements technologiques et l'évolution des dynamiques géopolitiques représentent à la fois des défis et des possibilités importantes pour le Canada.

[Français]

Au sein du ministère, notre travail consiste à créer les conditions nécessaires pour que les idées, les travailleurs et les entreprises du Canada puissent prospérer.

[Traduction]

Il s'agit notamment de soutenir un écosystème de recherche solide, de renforcer les capacités industrielles et de veiller à ce que les technologies émergentes se traduisent par des gains de productivité et des possibilités pour les gens de toutes les régions du pays.

[Français]

Plus que tout, nous reconnaissons que le talent est essentiel.

[Traduction]

Qu'il s'agisse des technologies propres, de la fabrication de pointe, de l'intelligence artificielle, des sciences de la vie ou des minéraux critiques, la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale repose en fin de compte sur les chercheurs, les innovateurs, les entrepreneurs et les travailleurs qualifiés qui transforment les découvertes en retombées.

La ministre parlera plus en détail des récents investissements du gouvernement qui visent à renforcer les capacités de recherche et d'innovation du Canada et à attirer et à maintenir en poste les personnes hautement qualifiées qui en sont le moteur.

En tant que fonctionnaires, nous nous engageons à fournir des conseils clairs et fondés sur des données probantes et à travailler en

collaboration avec des partenaires de tous les secteurs et de partout au pays pour aider à la construction d'une économie fondée sur le savoir, l'innovation et les possibilités.

[Français]

Sur ce, madame la présidente, je serai heureux de répondre aux questions du Comité.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Nous allons commencer notre première série de questions avec le député Baldinelli, qui dispose de six minutes.

Allez-y, s'il vous plaît. La parole est à vous.

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie nos témoins de leur présence.

Je crois comprendre que le gouvernement a fait son annonce aujourd'hui concernant l'obligation relative aux véhicules électriques. J'ai quelques questions à ce sujet, car les choses n'en sont encore qu'à leurs débuts.

Dans le cadre des exigences précédentes, un régime de crédit avait été mis en place dans le programme. Ce régime de crédit, ou tout autre régime de crédit, existe-t-il dans le nouveau programme qu'établit le gouvernement?

Mark Schaan: Certains éléments importants de l'annonce d'aujourd'hui touchant le secteur automobile sont liés aux systèmes de crédit. L'un d'eux concerne évidemment des crédits pour l'abordabilité des véhicules électriques. Il s'agit du nouveau programme de 2,3 milliards de dollars qui offre aux particuliers et aux entreprises des incitatifs à l'achat ou à la location pouvant atteindre 5 000 \$ pour les véhicules électriques à batterie ou à pile à combustible et 2 500 \$ pour les véhicules hybrides rechargeables. Ces incitatifs s'appliqueront à un prix d'achat maximal de 50 000 \$ pour les voitures fabriquées dans les pays avec lesquels le Canada a conclu des accords de libre-échange. Dans le cas des voitures fabriquées par l'industrie automobile canadienne, le plafond de 50 000 \$ ne s'appliquera pas.

Il y a également un cadre de remise. Est-ce le système de crédit dont vous parliez?

Tony Baldinelli: Eh bien, dans le système précédent, monsieur Schaan, par exemple, pour chaque véhicule équipé d'un moteur à essence vendu par les trois grands constructeurs automobiles, un crédit de 20 000 \$ devait être versé à une entreprise de véhicules électriques qui avait la capacité de vendre des crédits au Canada. Je me demande si ce type de pénalité visant à réduire le désir d'acheter un véhicule à moteur à combustion interne plutôt qu'un véhicule électrique existe. Je me demande s'il existe un programme de ce type, avec des crédits que les constructeurs automobiles devraient verser aux producteurs de véhicules électriques.

Mark Schaan: Je me ferai un plaisir de fournir au député des détails précis à ce sujet plus tard.

Les éléments que je connais le mieux sont le programme d'abordabilité des véhicules électriques et le cadre de remise, qui récompensera essentiellement les entreprises qui produisent et investissent au Canada.

• (1215)

Tony Baldinelli: Merci.

J'aimerais revenir sur notre conversation de lundi.

Nous parlions du protocole d'entente que le gouvernement a signé avec l'entreprise Cohere et j'essayais d'obtenir plus de détails sur ce que le protocole d'entente comportait — qu'il s'agisse de contrats, d'ententes, etc. J'ai lu aujourd'hui que Cohere a signé une entente avec Ottawa pour un contrat de 339 000 \$ avec le service fédéral des TI sur l'utilisation de son modèle Command A pour CANChat. C'est une excellente nouvelle pour Cohere.

Est-ce que cela découle du protocole d'entente que l'entreprise a signé avec le gouvernement pour déterminer les gains d'efficacité possibles, les utilisations potentielles de l'IA et la meilleure façon de la mettre en œuvre?

Mark Schaan: Comme je l'ai souligné lors de nos précédentes discussions sur le sujet, le protocole d'entente indique clairement que le gouvernement considère Cohere et Coveo comme des entreprises stratégiques qui ont une valeur extraordinaire pour lui et pour l'écosystème.

Le protocole d'entente n'impose aucune obligation de recourir à un fournisseur donné dans le cadre d'un marché ou d'une entente de services à venir. L'entente conclue entre Services partagés Canada et Cohere visant à installer Command A et à utiliser ses capacités dans l'application CANChat de Services partagés Canada montre clairement que non seulement le ministère saisit le signal stratégique, mais qu'il utilise les mécanismes d'approvisionnement existants pour retenir les services de Cohere concernant CANChat.

Tony Baldinelli: C'est excellent pour Cohere. C'est une entreprise canadienne. C'est ce que nous aimons voir. Je me demande simplement si chaque ministère devra maintenant passer par un processus d'approvisionnement ouvert et transparent pour une décision concernant une entreprise comme Cohere.

Mark Schaan: C'est tout à fait exact. Chaque ministère demeure responsable des décisions d'approvisionnement qu'il prend en fonction de son enveloppe budgétaire.

En tant que fournisseur de services communs, Services partagés Canada a un mandat du gouvernement du Canada pour certains aspects de son développement des TI. Cependant, chaque ministère reste fédéré quant à ses exigences afin de pouvoir procéder à des achats selon ses propres conditions. Les ministères seraient tenus de s'assurer qu'ils utilisent le mécanisme d'approvisionnement qui convient pour les services ou les contrats qu'ils recherchent sur le marché.

Tony Baldinelli: Je vous remercie.

Enfin, dans le cadre du plan de réduction des dépenses du gouvernement, chaque ministère a été invité à réduire ses dépenses de 17 %, je crois, au cours des trois prochaines années. Je jette un coup d'œil au ministère pour lequel vous êtes sous-ministre. Quels programmes avez-vous examinés?

Par exemple, on a créé le Fonds stratégique des sciences afin d'offrir un soutien fédéral stable et à long terme à des organismes de recherche et de sciences tiers du Canada. De plus, le fonds joue un rôle essentiel dans la réalisation des priorités nationales en matière de recherche. Est-ce l'un des programmes qui font l'objet d'un examen dans le cadre de la réduction des dépenses?

Mark Schaan: Le ministère a mené un examen approfondi afin de déterminer les éléments qui, à son avis, lui permettraient de remplir son mandat tout en respectant l'engagement qu'a pris le gouvernement de réduire ses dépenses. Dans le document budgétaire, nous avons retenu un certain nombre d'éléments qui illustrent les aspects généraux pour lesquels nous cherchons à réaliser des gains d'efficacité, évidemment.

Certains sont des éléments de programme, en particulier des enveloppes de financement qui ont été définies dans le budget comme étant liées à, par exemple, nos grappes d'innovation mondiales. Ces enveloppes de financement dans l'ensemble du programme sont revues à la baisse. Pour ce qui est des gains d'efficacité, on parle en partie d'opérations internes.

Notre engagement continu en faveur des programmes de science et de recherche a été clairement mis en évidence dans le document budgétaire de 2025, parallèlement à l'examen des dépenses.

Tony Baldinelli: Les accords de financement pluriannuels actuels existeront toujours, mais l'objectif de réduction des dépenses de 17 % s'applique-t-il à l'une ou l'autre de ces enveloppes, sur une base annuelle?

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Votre temps est écoulé, monsieur Baldinelli. Vous pourrez peut-être y revenir au deuxième tour.

Nous passons maintenant au député Rana, qui dispose de six minutes.

Monsieur Rana, allez-y, s'il vous plaît.

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci beaucoup aux témoins.

Monsieur Schaan, dans le budget de 2025, le gouvernement présente la nouvelle stratégie industrielle. Elle vise notamment à simplifier la réglementation, à accélérer les approbations et à mettre en place des réformes favorisant la concurrence. Du point de vue du ministère, quels sont les premiers changements concrets que les Canadiens et les entreprises devraient constater?

Mark Schaan: L'engagement concernant la stratégie industrielle se manifestera de plusieurs façons, mais probablement surtout par la mise en place de mesures de soutien efficaces pour que les travailleurs et les chercheurs aient les outils et la formation dont ils ont besoin afin de tirer le meilleur parti des possibilités offertes par le nouveau contexte industriel.

Le deuxième élément est probablement la mise en œuvre de la politique « Achetez canadien ». L'industrie considérera le gouvernement comme un client disposé à tirer parti de ces ressources. C'est particulièrement important pour nous, au ministère de l'Industrie, où nous contribuons au développement de capacités industrielles que nous espérons voir nos collègues de l'ensemble du gouvernement adopter et conserver.

De plus, nous savons bien que les entreprises ont besoin de soutien en cette période de tensions et de problèmes géopolitiques. Il va sans dire que l'aide aux industries touchées par les droits de douane sera un élément important à cet égard. Il s'agit d'un engagement continu en faveur de la science et de la recherche, des compétences et de la formation, du soutien aux travailleurs et, bien sûr, de l'achat de produits canadiens.

• (1220)

Aslam Rana: Il y a une volonté d'attirer au Canada un grand nombre de chercheurs hautement qualifiés. Au ministère, comment assurez-vous la coordination afin que les choses avancent au même rythme sur le plan du financement de la recherche, des infrastructures et des processus d'immigration?

Mark Schaan: Je vais d'abord répondre à la question, puis je demanderai à mon collègue d'intervenir.

Il est évident que les 1,7 milliard de dollars consacrés à l'attraction des talents constituent un investissement extraordinaire dans les capacités qui peuvent enrichir l'écosystème qui existe déjà. Ils s'ajoutent aux investissements supplémentaires prévus dans les budgets de 2024 et de 2025 pour renforcer les capacités de recherche nationales, ce qui permettra à notre écosystème actuel de continuer à jouer un rôle important.

En ce qui concerne la mise en œuvre du programme d'attraction des talents, je vais céder la parole à mon collègue, M. Vats.

Nipun Vats (sous-ministre adjoint, Secteur des sciences et de la recherche, ministère de l'Industrie): Merci.

En ce qui a trait à la coordination concernant le financement pour les nouveaux talents que nous cherchons à attirer, les infrastructures et l'immigration, je dirais que le Programme des chaires de recherche Impact+ Canada a été établi d'une manière qui permet en fait de financer à la fois la chaire et l'équipe de la chaire, ainsi que les infrastructures de recherche nécessaires pour qu'une chaire puisse mener à bien ses recherches ici, au Canada. Une partie du travail consiste à faire en sorte que la recherche rejoigne les récepteurs de connaissances dans l'industrie et la société civile. Le financement des infrastructures constitue un processus simplifié de demande de financement pour les chaires et la recherche.

Pour ce qui est de l'immigration, nous collaborons étroitement avec le ministère de l'Immigration afin de nous assurer qu'il existe une voie permettant aux titulaires de chaire et à leurs familles de venir au Canada et d'accélérer autant que possible leurs démarches d'immigration. Nous croyons que l'ensemble des mesures mises en place pour soutenir la recherche dans un écosystème très solide, leur offrir l'infrastructure dont ils ont besoin pour commencer à travailler et faire en sorte qu'ils puissent venir rapidement au pays sont des éléments très attrayants pour certains des meilleurs chercheurs. Ils peuvent non seulement contribuer à la formation de la prochaine génération de talents, mais aussi apporter leur contribution à l'économie canadienne.

Aslam Rana: Je vais poursuivre dans la même veine.

Du point de vue du ministère, quel est, selon vous, le principal obstacle auquel se heurte le système de recherche canadien? S'agit-il des infrastructures, de la commercialisation ou d'autre chose?

Mark Schaan: Je me ferai un plaisir de répondre, puis je céderai la parole à M. Vats.

Je pense que le Canada a longtemps bénéficié d'une capacité de recherche extraordinaire, sans pareille dans de nombreux domaines, où il a été à la fine pointe de la découverte et de l'innovation. Nous continuons à rechercher les meilleurs mécanismes pour tirer parti des retombées commerciales et, en fin de compte, des avantages industriels qui découlent de notre capacité de recherche. C'est un secteur auquel nous consacrons énormément de temps et je pense que c'est un secteur dans lequel nous continuerons à investir.

Aslam Rana: De manière générale, beaucoup de recherches sont menées au Canada, mais les talents finissent par partir vers le sud de la frontière ou vers d'autres pays. Comment le ministère s'y prend-il pour que les recherches financées par des fonds publics soient commercialisées ici, au pays, plutôt que d'être exportées?

Nipun Vats: Si vous me le permettez, je ferais un lien avec la dernière question du député. Il y a un élément qui ne constitue peut-être pas un obstacle, mais qui pourrait vraiment aider à dynamiser l'écosystème de la recherche. Il s'agirait de renforcer les liens entre l'industrie et le milieu de la recherche universitaire. Cela inciterait davantage les chercheurs à s'attaquer à des problèmes qui touchent l'industrie et il pourrait également s'agir d'une importante source de financement pour la recherche dans le secteur universitaire.

Le gouvernement fédéral et certaines provinces ont investi massivement dans la recherche, mais nous accusons un certain retard par rapport à d'autres pays sur le plan des investissements du secteur privé dans la recherche. Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour tenter de rapprocher le milieu universitaire et celui de l'industrie, ce qui est un moyen de faire en sorte que les entreprises canadiennes tirent parti de notre base de talents et de connaissances afin de mieux les commercialiser.

Des programmes ont été mis en place pour aider les chercheurs à comprendre comment ils peuvent commercialiser leurs idées. Il y a...

• (1225)

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais le temps est écoulé.

Je cède la parole à M. Blanchette-Joncas.

Vous avez six minutes. Allez-y.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je salue les sous-ministres qui sont présents aujourd'hui.

Monsieur Schaan, pourquoi le ministère a-t-il refusé de divulguer le nom des gens qui ont participé à la consultation publique sur la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle?

Mark Schaan: Les résultats publiés sur le portail de données ouvertes concernant la consultation sur la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle ont été anonymisés pour protéger l'information personnelle des Canadiens et des Canadiennes.

Maxime Blanchette-Joncas: Pouvez-vous confirmer si l'entreprise Brookfield a participé ou non à la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle?

Mark Schaan: Je n'en ai aucune idée. Je ne sais pas si Brookfield a participé ou non à la consultation concernant la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle, car j'ai reçu seulement les résultats anonymisés de la part du ministère.

Maxime Blanchette-Joncas: Comment les parlementaires peuvent-ils savoir si l'entreprise Brookfield a participé à la consultation publique en matière d'intelligence artificielle?

Mark Schaan: Est-ce possible de répéter la question?

Maxime Blanchette-Joncas: Comment les parlementaires peuvent-ils vérifier, auprès du gouvernement, si l'entreprise Brookfield a participé aux consultations portant sur la stratégie en matière d'intelligence artificielle?

Mark Schaan: Madame la présidente, je vais envoyer une réponse écrite au Comité concernant la participation de Brookfield à la consultation nationale.

Maxime Blanchette-Joncas: Comment les parlementaires peuvent-ils demander au gouvernement d'avoir accès à l'ensemble de la liste des intervenants qui ont participé aux consultations entourant la stratégie canadienne en matière d'intelligence artificielle?

Mark Schaan: Il est important de s'assurer que l'information personnelle des Canadiens et Canadiennes qui ont participé au processus est protégée. Je vais demander au ministère de répondre à cette question par écrit, à savoir si les parlementaires peuvent recevoir la liste des participants, mais c'est important, aussi, de protéger la vie privée et de respecter la loi.

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Schaan, comment une consultation publique peut-elle ne pas rendre publique l'identité des gens qui y ont participé?

Mark Schaan: Il y a beaucoup de manières de coordonner et de faire une consultation nationale. Normalement, il y a une option, qui est de recevoir les considérations des Canadiens et des Canadiennes dans une forme anonymisée ou standardisée. Ce n'est pas vraiment standard d'avoir une liste de tous les noms des personnes qui y ont participé. Il y a d'autres informations qui sont importantes à considérer, comme les secteurs, les régions et tous ces autres détails qui sont publiés dans le contexte de la stratégie nationale sur l'intelligence artificielle.

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur le sous-ministre, est-ce que vous jugez pertinent, pour la confiance du public et la transparence, que le gouvernement divulgue l'ensemble des noms des personnes qui ont participé à la consultation publique?

Mark Schaan: Je pense qu'il y a beaucoup d'aspects importants dont il faut tenir compte pour rassurer les Canadiens et les Canadiennes sur la transparence et pour leur donner confiance dans le processus de consultation au sujet d'une stratégie nationale. Une des choses qu'on peut faire, c'est vraiment d'avoir un portail de données ouvertes, comme c'est le cas dans le cadre de la stratégie nationale sur l'intelligence artificielle.

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur le sous-ministre, je pense que vous essayez d'éviter la question. Je comprends.

Est-ce que vous avez déjà eu des rencontres avec l'entreprise Brookfield concernant l'élaboration de la stratégie canadienne en matière d'intelligence artificielle?

Mark Schaan: Je n'ai pas eu de consultation avec Brookfield concernant la stratégie nationale du Canada.

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce que le ministre de l'Innovation numérique et de l'Intelligence artificielle a eu des rencontres avec l'entreprise Brookfield concernant l'élaboration de la stratégie canadienne en matière d'intelligence artificielle?

Mark Schaan: Je sais qu'il y a eu une question du Parlement concernant les réunions avec l'entreprise Brookfield. Dans leur réponse, le gouvernement et le ministère ont fourni au Parlement toutes les réunions avec Brookfield, y compris les réunions auxquelles ont participé le ministre de l'Innovation numérique et de l'Intelligence artificielle et moi. Ça, c'est public. La réponse du ministère inclut toutes les réunions avec Brookfield.

• (1230)

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce que vous pouvez nous dire si vous avez eu des rencontres avec l'entreprise Brookfield concer-

nant l'élaboration de la stratégie canadienne en matière d'intelligence artificielle?

Mark Schaan: Comme je l'ai dit, le ministère a fourni une liste de toutes les réunions qui ont eu lieu, et cette liste n'inclut pas le sujet de la stratégie nationale sur l'intelligence artificielle. Il y a eu des réunions avec Brookfield sur d'autres sujets, mais pas sur la stratégie nationale sur l'intelligence artificielle.

Maxime Blanchette-Joncas: Vous confirmez que vous avez déjà eu des rencontres avec Brookfield.

Mark Schaan: J'ai eu une réunion avec Brookfield, et c'est indiqué dans le document fourni au Parlement par le ministère. Ce document indique toutes les réunions entre Brookfield et le gouvernement du Canada, y compris les réunions avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce que vous pouvez confirmer si l'entreprise Brookfield a participé de manière proactive à la consultation publique en matière d'intelligence artificielle?

Mark Schaan: Comme je l'ai dit en réponse à une de vos questions précédentes, je vais envoyer une réponse écrite au Comité concernant la consultation nationale et le rôle de Brookfield.

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce qu'il y a eu des discussions avec Brookfield, lors de vos rencontres, concernant l'élaboration de la stratégie canadienne en matière d'intelligence artificielle?

Mark Schaan: Comme je l'ai dit, la liste des réunions entre Brookfield et le gouvernement du Canada ainsi que de tous les sujets touchés a été fournie dans la réponse à la question du Parlement, et la stratégie nationale sur l'intelligence artificielle n'en faisait pas partie.

Maxime Blanchette-Joncas: Pouvez-vous nous confirmer quels sujets vous avez discutés avec l'entreprise Brookfield?

Mark Schaan: Madame la présidente, les documents qui ont été fournis par le ministère à la suite de la requête du Parlement incluent les sujets qui ont été discutés dans les réunions entre Brookfield et le gouvernement du Canada.

[Traduction]

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Nous passons à M. Mahal pour cinq minutes.

Vous avez la parole.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être venus répondre à nos questions.

Je vais poursuivre dans la foulée de la question qui a été posée à propos de Brookfield.

Vous avez dit que vous ne saviez pas si Brookfield avait participé aux consultations publiques nationales et que vous alliez vous renseigner à ce sujet. Je parle de mon point de vue et de celui de mes collègues. Étant donné que le premier ministre était un des administrateurs de Brookfield et qu'il en fait encore partie d'une certaine manière, ne verriez-vous pas comme une trahison envers les Canadiens le fait de ne pas donner l'heure juste à leur député sur la participation de cette entreprise aux consultations publiques?

Mark Schaan: Comme je l'ai mentionné lors de discussions précédentes avec le Comité, le processus national de consultations sur la nouvelle stratégie pancanadienne en matière d'IA a reçu plus de 11 000 réponses des Canadiens. Un sommaire anonymisé des réponses a été versé dans le portail des données ouvertes. Ces réponses indiquent clairement que les types de considérations qui ont été soulevées seront communiqués avec transparence au public.

Par ailleurs, une question inscrite au Feuilleton...

Jagsharan Singh Mahal: Ma question, monsieur Schaan...

La présidente: Ne parlez pas en même temps s'il vous plaît.

Jagsharan Singh Mahal: ... portait sur Brookfield.

Qualifieriez-vous de trahison le fait que le gouvernement fédéral n'informe pas les députés, qui représentent l'ensemble de la population canadienne, de la participation de Brookfield aux consultations? Veuillez répondre simplement par oui ou par non.

Mark Schaan: Comme je l'ai dit, je ne peux pas confirmer ou infirmer que Brookfield a présenté une des 11 300 soumissions que le gouvernement du Canada a reçues, et dont le sommaire peut être consulté en ligne.

Il y avait toutefois une question inscrite au Feuilleton qui portait sur les interactions entre le gouvernement du Canada et Brookfield, à laquelle le ministère a fourni une réponse exhaustive qui énumère toutes les interactions qui ont eu lieu entre cette entreprise et le gouvernement.

Jagsharan Singh Mahal: Est-il juste d'affirmer que vous n'avez pas la réponse?

Mark Schaan: Je me suis engagé à vérifier dans quelle mesure je peux répondre à la question et je le ferai avec plaisir, mais je ne peux pas vous dire en ce moment si Brookfield a participé aux consultations nationales sur la stratégie en matière d'intelligence artificielle.

Jagsharan Singh Mahal: Je pense que je connais la réponse et que les Canadiens la connaissent eux aussi.

J'aimerais à présent discuter votre structure de gouvernance comme fonctionnaire.

Comment les pouvoirs décisionnels sont-ils répartis officiellement entre la ministre de l'Industrie et le ministre de l'Intelligence artificielle?

Mark Schaan: La ministre de l'Industrie, Mme Joly, et le ministre Solomon de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique sont tous deux soutenus par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Le ministère travaille de façon transversale pour aider les deux ministres à remplir toutes les facettes de leur mandat, y compris la politique sur les programmes et la dimension réglementaire. En somme, le ministère soutient les deux ministres.

• (1235)

Jagsharan Singh Mahal: Pourriez-vous décrire la structure de gouvernance écrite qui empêche que des duplications, des divergences ou des contradictions ne surviennent dans les orientations stratégiques respectives du ministre de l'IA et de la ministre de l'Industrie?

Mark Schaan: Dans les ministères qui servent deux ministres, les mêmes fonctionnaires pilotent les dossiers. C'est une de leurs particularités. Cette structure permet d'éviter la duplication des efforts et d'assurer en fait la coordination entre les dossiers liés à l'in-

telligence artificielle et à l'innovation numérique et les dossiers de la ministre de l'Industrie.

Jagsharan Singh Mahal: Je voulais obtenir une description de l'organigramme qui permet d'éviter les duplications, les divergences et les contradictions entre les deux ministères.

Mark Schaan: Comme je l'ai dit, le ministère soutient toutes les dimensions du mandat de chacun des ministres. Sa structure est donc transversale étant donné les relations entre les deux. Les deux ministres sont soutenus par l'ensemble du ministère.

Jagsharan Singh Mahal: Qui est le principal responsable des dépenses liées à l'IA? Est-ce la ministre de l'Industrie ou le ministre de l'IA?

Mark Schaan: Comme je l'ai mentionné lors de plusieurs discussions que nous avons eues au Comité, l'intelligence artificielle est une technologie à usage général qui est transversale de nature. Dans le contexte de la fonction publique, des investissements en IA sont faits à l'échelle du gouvernement du Canada dans le domaine de l'agriculture, des transports et de la santé. Le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique est responsable des instruments qui relèvent de son portefeuille. Il en est de même pour la ministre de l'Industrie.

Je ferais aussi remarquer que les investissements en intelligence artificielle sont très nombreux étant donné que c'est une technologie à usage général et qu'elle est transversale de nature.

Jagsharan Singh Mahal: L'investissement de 3 milliards de dollars qui a été annoncé aujourd'hui ne figurait pas dans le récent budget que le gouvernement a annoncé en 2025. Est-ce exact?

Mark Schaan: Je me ferai un plaisir de revenir devant le Comité sur cette question, mais l'annonce indiquait que les 3 milliards de dollars proviennent du Fonds de réponse stratégique.

Je peux revenir devant le Comité avec une description précise de l'allocation de ces fonds.

La présidente: Le temps de M. Mahal est écoulé. Je cède la parole à Mme McKelvie pour cinq minutes.

La parole est à vous.

Jennifer McKelvie (Ajax, Lib.): Merci d'être des nôtres. Je suis très heureuse d'avoir l'occasion de vous poser des questions.

Je veux mentionner tout d'abord que les centres d'accès à la technologie du Canada sont une composante importante de l'écosystème fédéral de l'innovation. Dans le cadre d'une de ses études, le Comité a entendu des choses fabuleuses sur les avantages de la recherche-développement collaborative menée dans les collèges, notamment l'absence de frais généraux, le maintien de la propriété intellectuelle dans l'entreprise concernée et le taux élevé d'embauche d'étudiants qui ont travaillé sur les projets et qui ont participé à la recherche.

Je voudrais savoir comment le programme de collaboration et d'innovation dans les collèges soutient la R-D dans ces établissements, et comment nous pouvons accroître encore plus le succès obtenu jusqu'à présent?

Mark Schaan: Je vais commencer, et je vais céder ensuite la parole à M. Vats.

Je suis tout à fait d'accord avec votre description du rôle fondamental que les collèges, les écoles polytechniques et les instituts jouent et qu'ils peuvent jouer dans la commercialisation de la recherche et dans le développement de l'économie au Canada.

Comme vous l'avez souligné, plusieurs aspects importants tels que la rétention de la propriété intellectuelle et les occasions d'apprentissage appliqué produisent des retombées économiques directes. Nous essayons de stimuler ces projets par différents moyens notamment dans les secteurs caractérisés par une intégration verticale où cette sorte d'activités et cette coopération de l'industrie sont très bien adaptées à la mise au point de nouvelles technologies, de nouveaux outils et de nouvelles applications. Nous le faisons aussi dans le cadre de notre engagement envers le développement des compétences en donnant aux étudiants des occasions de participer directement à des projets tout en travaillant avec l'industrie. Nous voyons à ce que ces deux éléments se développent et prennent de l'ampleur par l'entremise du programme et au-delà.

Je cède la parole à M. Vats.

Nipun Vats: Tout d'abord, certains programmes, plus particulièrement le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, financent directement la recherche appliquée dans les collèges et les écoles polytechniques partout au pays. Ces programmes rendent possible une grande partie de la recherche menée en étroite collaboration avec de petites et moyennes entreprises canadiennes. Ils soutiennent aussi les centres d'accès à la technologie au pays. Nous essayons de plus en plus de faire participer les collèges à une gamme plus vaste de programmes de recherche en tant que partenaires au même titre que les universités et l'industrie, pour mettre à profit les choses qu'ils font bien parce que ce sont des éléments essentiels de la chaîne de l'innovation.

Il y a aussi un dialogue qui se tient très régulièrement avec le secteur et le ministère pour bien saisir quelles sont les capacités en question dans le cadre de la mise en œuvre d'une série d'initiatives liées à l'adoption de l'IA, à la recherche en défense et à des choses connexes.

• (1240)

Jennifer McKelvie: C'est formidable. Merci.

Le gouvernement a démontré un engagement fort envers les sciences, notamment dans le budget qui a été déposé. Je vous remercie d'avoir donné des détails.

Votre portefeuille renferme le programme du Fonds stratégique des sciences, qui soutient plusieurs organismes uniques tels que le Réseau des cellules souches, Parlons sciences, le Réseau pour la santé du cerveau des enfants et Scientifiques à l'école, que j'affectonne particulièrement.

Pourriez-vous dire au Comité comment vous voyez ce programme, quel est son avenir et ce qui pourrait être fait pour y assurer une stabilité?

Nipun Vats: Le programme du Fonds stratégique des sciences, comme vous l'avez mentionné, est un programme très vaste qui soutient des organismes qui conduisent toute une gamme d'activités allant de la recherche fondamentale jusqu'à l'apprentissage dans le domaine des STIM en passant par le financement de la recherche. Ce programme est très utile.

Le programme est continu. Il a un cycle de financement de cinq ans. Nous sommes rendus au milieu du premier cycle. Nous discutons avec les organismes de ce que nous avons appris au cours de ce premier cycle afin de faire mieux par la suite.

Il y a de la stabilité dans le programme. Il n'y en a pas nécessairement pour les organismes qui présentent des demandes, mais c'est

dans l'ordre des choses. Une évaluation est réalisée périodiquement pour vérifier ce que ces organismes ont accompli et pour voir si les nouveaux organismes ont un mandat utile dont la valeur a été démontrée. Un examen sera réalisé tous les cinq ans pour vérifier que le financement des organismes est fait au mieux de nos capacités.

Jennifer McKelvie: Le gouvernement fait de toute évidence des investissements considérables dans les travaux de chercheurs canadiens. Nous voyons des choses merveilleuses...

La présidente: Je dois vous interrompre. Votre temps est écoulé.

Je cède la parole à M. Blanchette-Joncas pour deux minutes et demie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Monsieur Schaan, est-ce qu'il y a eu des communications entre votre ministère et l'entreprise Brookfield concernant l'élaboration de la stratégie en matière d'intelligence artificielle du Canada?

Mark Schaan: Non, il n'y a pas eu de coordination entre mon ministère et Brookfield concernant l'élaboration...

Maxime Blanchette-Joncas: Je vous demande s'il y a eu des communications.

Mark Schaan: Non. Comme je l'ai dit, toutes les interactions entre Brookfield et le ministère sont indiquées dans la réponse qui a été fournie au Parlement au sujet des réunions entre le ministère et Brookfield.

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

Monsieur Vats, est-ce qu'il y a eu des rencontres avec l'entreprise Brookfield concernant l'élaboration des politiques scientifiques du Canada?

Nipun Vats: Je n'ai pas les détails de la liste que M. Schaan a mentionnée, mais je pense qu'on n'a pas eu de discussions avec Brookfield.

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce que vous ne le pensez pas ou est-ce que vous ne le savez pas?

Nipun Vats: Personnellement, je n'ai jamais eu de conversation avec Brookfield, et mon équipe non plus, mais je n'ai pas tous les détails du ministère.

Maxime Blanchette-Joncas: Avez-vous déjà été contacté par l'entreprise Brookfield concernant l'élaboration de décisions sur des questions politiques ou des politiques scientifiques du Canada?

Nipun Vats: Non.

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce que la ministre de l'Industrie a été contactée par l'entreprise Brookfield ou a eu des rencontres avec l'entreprise concernant les enjeux scientifiques ou les politiques scientifiques du Canada?

Nipun Vats: Je n'ai pas...

Mark Schaan: Madame la présidente, comme je l'ai dit, toutes les interactions...

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Schaan, la question s'adresse à M. Vats.

Mark Schaan: Oui, je le sais, mais c'est moi qui réponds aux questions pour le ministère, et la réponse est que le ministère a fourni au Parlement tous les détails concernant les interactions entre Brookfield et le ministère.

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente...

[Traduction]

La présidente: Je vais vous arrêter ici. Je vous demanderais de ne pas parler en même temps.

Lorsque vous posez une question, vous devez permettre au témoin d'y répondre.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Ma question s'adressait à M. Vats, et c'est M. Schaan qui m'a répondu. Ce n'est pas la bonne personne, celle à qui ma question était destinée, en tout respect. J'aimerais que le temps que je viens de perdre soit ajouté à mon temps de parole. M. Schaan est autorisé à parler, mais, ici, ce sont les parlementaires qui posent les questions et ce sont les témoins qui y répondent.

[Traduction]

La présidente: Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Nipun Vats: Je comprends que, à la suite d'une requête, toutes les interactions du ministère avec Brookfield et tous les sujets qui ont été discutés lors de ces interactions ont été fournis au Parlement.

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce que vous confirmez, aujourd'hui, aux membres du Comité qu'il n'y a eu aucune discussion avec l'entreprise Brookfield concernant l'élaboration des politiques scientifiques du Canada?

Nipun Vats: Personnellement, je n'ai pas vu la liste, mais M. Schaan a confirmé qu'il n'y avait pas eu de telle interaction ou que tous les détails des interactions faisaient partie de cette liste.

Maxime Blanchette-Joncas: Ni vous ni personne de votre ministère n'avez eu des contacts avec l'entreprise Brookfield concernant des questions de sciences et d'innovation au Canada.

Nipun Vats: Encore une fois, mon équipe et moi n'avons jamais parlé à Brookfield. Je comprends qu'une liste qui détaille toutes les interactions a été fournie au Parlement. Si ce n'est pas écrit là qu'il y a eu des interactions sur l'élaboration de nos politiques de sciences, il n'y en a pas eu.

• (1245)

Maxime Blanchette-Joncas: Avez-vous été contacté par l'entreprise pour des interrogations ou des demandes de rencontres?

[Traduction]

La présidente: Je suis navrée de vous interrompre, mais le temps du député est écoulé.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, en tout respect, il me reste du temps, compte tenu du temps qu'on a ajouté à mon temps de parole en raison de la réponse de M. Schaan.

[Traduction]

La présidente: Nous avons arrêté le chronomètre à ce moment-là. Vous avez dépassé de 12 secondes le temps alloué.

Merci.

Je cède la parole à Mme DeRidder pour deux minutes.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, je demande une information.

[Traduction]

La présidente: Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: J'ai calculé avoir perdu 17 secondes avec M. Schaan.

[Traduction]

La présidente: J'avais arrêté le chronomètre. J'ai vérifié. Votre temps est écoulé.

Je cède la parole à Mme DeRidder pour deux minutes. Nous terminerons la série de questions avec M. Deschênes-Thériault, qui disposera de deux minutes.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je demande une information, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Invoquez-vous le Règlement, monsieur Blanchette-Joncas?

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Oui, c'est simplement pour savoir s'il y aura une possibilité de poser des questions supplémentaires au sous-ministre, étant donné que nous devons supprimer un tour de parole.

[Traduction]

La présidente: Il faut terminer cette portion de la réunion à 12 h 50, comme je l'ai dit au début, pour avoir une heure complète avec la ministre Joly. Je pense que tout le monde était d'accord. J'accorde deux minutes à Mme DeRidder et deux minutes à M. Deschênes-Thériault pour que nous terminions à 12 h 50. Nous devons absolument arrêter à l'heure prévue.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Oui, mais...

[Traduction]

La présidente: Je précise que les témoins resteront pour la deuxième heure. Le sous-ministre délégué et le sous-ministre adjoint seront là tous les deux. Si vous voulez leur poser des questions lors de cette deuxième heure, ce sera à votre discrétion.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Oui, mais comment pourrions-nous...

[Traduction]

La présidente: Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: J'essaie de m'assurer, madame la présidente, que les membres du Comité ne sont pas pénalisés en raison du fait que nous devons accueillir la ministre.

Comment s'assurer que tous les membres du Comité peuvent obtenir leur temps de parole au complet comme si ça avait été une heure complète?

[Traduction]

La présidente: La ministre s'en vient. Je veux m'assurer que tous les députés disposent d'une heure complète avec la ministre Joly parce que nous devons mettre fin à la réunion à 14 heures et amorcer la période de questions.

La ministre doit elle aussi partir à 14 heures, d'où la nécessité de terminer notre série de questions à 12 h 50 afin d'être en mesure d'amorcer la deuxième portion de la réunion à 13 heures précises, après les tests de son, et de disposer d'une heure complète.

Nous gaspillons du temps en ce moment. Je dois céder immédiatement la parole à Mme DeRidder pour qu'elle ait son temps de parole.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, avez-vous consulté les membres du Comité pour savoir comment ils vont faire pour ne pas perdre de temps lors du troisième tour de questions?

[Traduction]

La présidente: La troisième série de questions ne pourra pas avoir lieu, puisqu'il faut mettre fin à la deuxième série de questions à 12 h 50. Sinon, il faudra retrancher du temps.

Si c'est ce que souhaite le Comité, je peux continuer jusqu'à 13 heures. Il faudra alors suspendre la séance pendant 10 minutes, ce qui laissera 50 minutes pour le témoignage de la ministre Joly. C'est à la discrétion du Comité.

Je vois que tout le monde souhaite disposer d'une heure complète avec la ministre.

La parole est à vous, monsieur Deschênes-Thériault.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je suis le député Blanchette-Joncas, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce que vous m'écoutez ou est-ce que vous parlez avec votre collègue, madame la présidente?

[Traduction]

La présidente: Je vous entends.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce possible de permettre aux membres du Comité de poser des questions aux sous-ministres, étant donné que nous sommes incapables d'avoir l'heure au complet, puisque vous accueillez la ministre à l'avance?

[Traduction]

La présidente: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Je cède la parole à Mme DeRidder pour deux minutes. Allez-y.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, je souhaite soulever une question de privilège.

[Traduction]

La présidente: Je vous écoute.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Permettez-vous aux membres du Comité de poser des questions par écrit aux sous-ministres, étant donné que nous ne disposons pas de l'heure complète de séance parce que vous avez décidé d'accueillir la ministre 10 minutes avant la fin de la séance?

[Traduction]

La présidente: Ce n'est pas conforme aux pratiques habituelles du Comité. Ce n'est pas un point de privilège.

Madame DeRidder, vous avez la parole.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci d'être des nôtres aujourd'hui.

Mes questions vont porter sur Microsoft, qui a annoncé un investissement de 7,5 milliards de dollars au Canada dans le domaine de l'IA et des centres de données.

Tout d'abord, êtes-vous d'accord avec cet investissement provenant d'une entreprise américaine dans des centres de données canadiens?

• (1250)

Mark Schaan: Nous sommes bien sûr au courant de cet investissement substantiel fait par Microsoft...

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

J'ai de la difficulté à entendre l'interprétation. Est-il possible de vérifier ça, s'il vous plaît? Le son semble provenir de très loin.

[Traduction]

La présidente: Oui.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

[Traduction]

La présidente: Il est 12 h 51. Nous devons suspendre la séance. Nous reprendrons à 13 heures avec le témoignage de la ministre. Les sous-ministres y seront eux aussi.

Nous sommes désolés qu'il y ait eu des difficultés techniques avec l'interprétation, mais...

Kelly DeRidder: J'aimerais obtenir une réponse étant donné que mon temps de parole a été écourté.

La présidente: Comme la question a été posée, je demanderais aux témoins d'accéder, si possible, à la demande de la députée.

Je suspends la séance. Nous reprendrons à 13 heures.

• (1250)

(Pause)

• (1300)

La présidente: Je déclare la séance ouverte.

Nous reprenons.

J'aimerais accueillir notre témoin, l'honorable Mélanie Joly, ministre de l'Industrie.

Merci beaucoup, madame Joly, de témoigner devant le Comité. Vous disposerez de cinq minutes pour votre déclaration liminaire.

La parole est à vous.

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie): Merci à tous d'être ici.

[Français]

Je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner devant le Comité afin de parler de mon mandat à titre de ministre de l'Industrie et de la façon dont nous renforçons l'économie canadienne grâce à la science, à la recherche et surtout aux talents.

Avant de commencer, je tiens à rendre hommage à l'honorable Kirsty Duncan pour son engagement envers la communauté scientifique et pour son leadership au sein du Comité permanent de la science et de la recherche. Son travail rigoureux et son dévouement continu ont contribué de façon déterminante à l'avancement de la recherche et de l'excellence scientifique au Canada. Nous lui devons une grande reconnaissance et son héritage continuera d'inspirer celles et ceux qui travaillent à renforcer l'excellence scientifique au pays.

[Traduction]

Le monde dans lequel nous vivons est particulièrement complexe et dangereux. La concurrence économique mondiale s'intensifie, et l'instabilité géopolitique nous pousse à repenser en temps réel les décisions liées aux investissements et à la recherche. Nous ne pouvons pas contrôler les chocs mondiaux ou les tensions commerciales croissantes, mais nous pouvons contrôler la façon dont le Canada s'y prépare et y réagit.

Une chose est claire: les talents font désormais partie des principaux déterminants de la force économique d'un pays. Les pays qui attirent et forment des chercheurs et des innovateurs de premier plan et des travailleurs hautement qualifiés sont ceux qui façonneront l'économie mondiale au lieu d'y réagir.

[Français]

Lorsque le premier ministre m'a confié ce mandat, il a été très clair: renforcer la capacité industrielle du Canada et s'assurer que la science, la recherche et le talent appuient directement notre résilience économique et notre sécurité. C'était ça, sa priorité.

La stratégie industrielle que nous avons développée repose donc sur trois piliers, c'est-à-dire protéger, créer et attirer. Or, soyons clairs: au cœur de cette stratégie se trouvent la science et le talent. C'est la raison pour laquelle je dis clairement que notre stratégie industrielle est une stratégie scientifique.

Protéger, c'est protéger notre capacité de décider ici, au Canada — nos travailleurs, nos industries stratégiques et notre avantage scientifique dans un contexte de concurrence mondiale accrue. Créer, c'est investir de façon ciblée dans les industries de l'avenir, partout au pays, afin que l'innovation se traduise par de bons emplois et une croissance durable. Le pilier déterminant, toutefois, c'est le troisième.

[Traduction]

Attirer les talents n'est plus seulement un objectif souhaitable; dorénavant, c'est un impératif stratégique. Les chercheurs et les innovateurs se déplacent partout dans le monde. Ils choisissent les endroits qui offrent la liberté universitaire, un financement stable et

des voies claires de la découverte aux retombées. Le Canada choisit d'être un concurrent et un chef de file.

C'est pourquoi, dans le budget de 2025, nous avons réalisé des investissements historiques dans la recherche et le talent: nous avons investi 1,7 milliard de dollars dans la nouvelle initiative Talent mondial en recherche, qui vise à attirer plus de 1 000 chercheurs de calibre mondial, dont des francophones, bien sûr, dans des domaines comme l'intelligence artificielle, les sciences de la vie et les technologies propres.

Il ne s'agit pas seulement d'attirer des talents; il s'agit également de créer des écosystèmes d'innovation entiers qui relient science, industrie et résultats réels. L'automne dernier, j'ai écrit une lettre de mandat à mon secrétaire parlementaire, Karim Bardeesy, pour lancer les travaux du gouvernement dans la science et la recherche et pour poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de recrutement des talents. Dans cette lettre, j'ai chargé M. Bardeesy de mettre sur pied un conseil consultatif sur la science et l'innovation. Ce conseil jouera un rôle central dans l'orientation de nos priorités et dans l'harmonisation de la science, de la recherche et de l'industrie. En outre, il veillera à ce que les investissements publics produisent des résultats concrets, le tout pour réaliser notre aspiration de bâtir l'économie la plus forte du G7.

• (1305)

[Français]

Attirer les meilleurs talents mondiaux renforce aussi les talents canadiens. C'est un puissant moteur économique. Le Canada est à un moment charnière. Les pays qui investissent aujourd'hui dans les talents, la recherche et la capacité industrielle définiront l'économie mondiale de demain.

Notre approche est claire.

Ça va me faire plaisir de répondre aux questions des membres.

[Traduction]

Merci beaucoup.

La présidente: Merci, madame la ministre.

Nous passons maintenant à la période des questions.

Nous allons commencer par M. Baldinelli, pour six minutes.

Monsieur Baldinelli, la parole est à vous.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente.

Merci pour votre déclaration préliminaire, madame la ministre. Merci aussi d'avoir enfin écouté les conservateurs et la population canadienne, et d'avoir supprimé aujourd'hui l'obligation relative aux véhicules électriques.

Avant de poser des questions sur les exigences relatives aux véhicules électriques, je veux parler du récent voyage du premier ministre en Chine, ainsi que de l'entente autorisant l'entrée au pays de 49 000 véhicules et de la croissance prévue. Je pense que le taux de croissance est de 6 % par année.

Y a-t-il une limite à la croissance, madame la ministre? La croissance doit-elle cesser après un certain nombre d'années?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je me demande si la question se rapporte au mandat du Comité permanent de la science et de la recherche. Bien entendu, je veux m'assurer de respecter le mandat du Comité.

La présidente: L'étude porte sur votre mandat de ministre.

Tony Baldinelli: Madame la ministre, vous avez assisté aujourd'hui à l'annonce de la suppression de l'obligation relative aux véhicules électriques. Si vous n'êtes pas prête à répondre aux questions concernant cette décision du gouvernement, c'est votre problème. Nous sommes ici aujourd'hui pour vous poser des questions, non seulement au sujet de votre mandat, mais aussi sur une politique et un programme précis que nous recommandons d'abandonner depuis des mois. La population canadienne mérite de vous entendre aujourd'hui, et c'est son droit.

Je vais reprendre ma question sur votre récent voyage en Chine et sur l'entente autorisant l'entrée de 49 000 véhicules chinois.

Il y a deux semaines, Doug Ford a appelé ces véhicules des « appareils d'espionnage ». Il y a quelque temps, durant son témoignage devant le Comité permanent du commerce international, Charles Burton, un ancien professeur à l'Université Brock et un ancien diplomate, a qualifié les véhicules chinois d'« appareils d'espionnage [...] sur roues ».

Je répète ma question, madame la ministre: y a-t-il une limite au taux de croissance de 6 %, ou la croissance sera-t-elle illimitée par la suite?

Aux termes de l'entente, le gouvernement chinois s'est engagé auprès du gouvernement canadien à réduire les droits de douane sur le canola pendant neuf mois. Si j'ai bien compris, nous avons consenti à cinq ans; après, la croissance pourrait être illimitée. Qu'en est-il, madame la ministre? La croissance sera-t-elle illimitée?

L'hon. Mélanie Joly: Cher collègue, je suis toujours ravie de répondre à toutes vos questions et de m'assurer que vous comprenez parfaitement les mesures prises par le gouvernement.

Ce que nous avons annoncé aujourd'hui, c'est une excellente stratégie. J'ai eu l'occasion de m'entretenir à nouveau avec le premier ministre Ford ce matin. Il s'est montré très favorable à l'annonce. Gardez ses derniers gazouillis. Nous travaillons en étroite collaboration avec lui pour assurer le soutien des travailleurs ontariens de l'automobile. C'est pourquoi aujourd'hui...

Tony Baldinelli: C'est très bien, madame la ministre, mais ma question concerne votre visite en Chine.

L'hon. Mélanie Joly: Excusez-moi, madame la présidente...

La présidente: Une personne à la fois, s'il vous plaît. Veuillez permettre à la témoin de répondre à la question.

L'hon. Mélanie Joly: Oui, puisque mon collègue a posé une longue question, je peux aussi donner une longue réponse.

La stratégie automobile que nous avons annoncée aujourd'hui vise à soutenir les travailleurs de l'automobile et à attirer de nouveaux investissements. Nous espérons attirer des investissements de la Corée, de l'Europe — plus précisément de l'Allemagne —, ainsi que de la Chine. Notre objectif est de soutenir les 500 000 travailleurs canadiens de l'automobile, qui ont besoin de soutien parce qu'ils sont victimes des droits de douane injustifiés et injustifiables imposés par l'administration américaine.

En même temps, nous travaillons...

• (1310)

Tony Baldinelli: Madame la ministre, j'ai été moi-même travailleur de l'automobile pendant quatre ans, chez General Motors, à St. Catharines, une société qui existe...

L'hon. Mélanie Joly: Excusez-moi, je n'avais pas...

Tony Baldinelli: ... depuis 1927. Vous n'avez pas besoin de me parler des 500 000 travailleurs. Je le sais, madame la ministre, parce que nous habitons en Ontario. Le secteur de l'automobile est extrêmement important.

Je reviens à ma question.

Saviez-vous qu'en décembre, la GRC avait cessé d'utiliser les drones fabriqués en Chine en raison de risques élevés pour la sécurité, liés principalement à leur pays d'origine? Madame la ministre, savez-vous si la GRC ou le SCRS, par exemple, ont des politiques qui les empêcheront d'acheter des véhicules électriques chinois?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur Baldinelli, je n'aurai pas le luxe de vous interrompre comme vous le faites.

Avec tout le respect que je vous dois, je vous répondrais que nous savons qu'il faut absolument protéger les renseignements personnels des Canadiennes et des Canadiens, et la protection des collectives comptera toujours parmi nos priorités. Je suis très heureuse que vous ayez déjà travaillé dans le secteur de l'automobile parce que j'ai beaucoup de respect pour ces travailleurs, y compris pour vous, cher collègue.

Cela étant dit...

Tony Baldinelli: Madame la ministre, si c'est bien le cas...

La présidente: Une personne à la fois, s'il vous plaît.

Tony Baldinelli: ... pourquoi avez-vous conclu une entente avec les travailleurs d'Unifor quand vous êtes venue dans ma circonscription durant la campagne électorale? Ils ont aidé les deux candidats libéraux dans ma circonscription et ils ont fait du travail de campagne pour le parti ce jour-là.

En un mot, madame la ministre, vous leur avez promis de protéger leurs emplois, puis vous avez rompu cette promesse. À mon avis, vous avez trahi les travailleurs pour gagner les élections. Savez-vous quoi? Ils méritent mieux que cela.

L'obligation relative aux véhicules électriques que vous avez instaurée, c'était trop peu, trop tard pour les travailleurs de St. Catharines. Avant, cette collectivité comptait 10 000 travailleurs; il y avait trois usines, avec trois équipes de travail par jour. Aujourd'hui, moins de 700 personnes travaillent dans une installation de deux millions de pieds carrés. Après 10 ans, je dirais que la position de votre gouvernement a été un échec pour le secteur de l'automobile.

L'hon. Mélanie Joly: Si je peux répondre à mon collègue, d'abord, il devrait se regarder dans le miroir et regarder son gouvernement. Le gouvernement Harper a utilisé 28 milliards de dollars de l'argent des contribuables pour renflouer les coffres de GM, sans garantie d'emplois. C'est la première chose.

Deuxièmement, Unifor a accueilli très favorablement l'annonce que nous avons faite aujourd'hui.

Troisièmement, je ne comprends tout simplement pas pourquoi les conservateurs... Notre collègue de Bowmanville—Oshawa-Nord est à Washington en ce moment même, et il affirme que le président Trump...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais le temps imparti est écoulé.

Tony Baldinelli: Allez-vous conduire un véhicule électrique chinois?

La présidente: Monsieur Baldinelli, votre temps de parole est écoulé.

L'hon. Mélanie Joly: J'aimerais terminer ma réponse.

La présidente: Veuillez donner une réponse brève de cinq secondes.

L'hon. Mélanie Joly: Les conservateurs doivent dénoncer haut et fort les droits de douane américains que subissent les travailleurs de l'automobile. Pourquoi ne le font-ils pas?

La présidente: Merci, madame la ministre.

Nous passons maintenant à M. Noormohamed, pour six minutes.

Monsieur Noormohamed, la parole est à vous.

Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci de vous joindre à nous, madame la ministre.

Vous avez parlé, entre autres, de l'importance de faire en sorte que le Canada soit en mesure d'attirer les talents nécessaires pour bâtir l'économie de demain. Dans ma province, la Colombie-Britannique, les activités des secteurs de l'informatique quantique et de l'intelligence artificielle sont d'une grande importance. Les sciences de la santé et la biotechnologie offrent aussi des occasions en or en Colombie-Britannique.

Je me demande de quelle manière les mesures proposées en ce qui concerne non seulement le recrutement de talents, mais aussi l'investissement de capitaux favoriseront la croissance de ces secteurs dans ma province, notamment dans les domaines des sciences de la santé et de la biotechnologie.

L'hon. Mélanie Joly: Merci, cher collègue.

Comme je l'ai mentionné durant ma déclaration préliminaire, nous avons mis au point une importante stratégie sur les talents, assortie d'une enveloppe de 1,7 milliard de dollars. C'est une très bonne nouvelle.

En ce moment, cette stratégie suscite des réactions très positives dans les universités d'un océan à l'autre, y compris dans votre magnifique province de la Colombie-Britannique. Il y a une demi-heure, j'étais au téléphone avec le ministre du Développement économique, Ravi Kahlon, qui est aussi très favorable à la stratégie.

Alors que certains pays ne croient pas au financement de la science ou s'attaquent à la liberté universitaire, nous pouvons nous mettre en mode « afflux de cerveaux » et prendre les mesures qui s'imposent pour attirer davantage de talents, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, comme vous l'avez mentionné, et dans celui des sciences de la vie, un secteur très important en Colombie-Britannique, où l'on travaille à la conception de technologies sensibles et cruciales. C'est ce que nous faisons.

Aujourd'hui, les universités reçoivent beaucoup de demandes. J'ai communiqué avec les présidences de nombreuses universités et avec l'U15, l'organisation responsable des différentes universités. Je suis convaincue qu'une fois que nous pourrions annoncer le premier groupe de recrues, la population canadienne sera heureuse parce que ces mesures auront des retombées partout au pays, dans toutes les collectivités où se trouve un collège ou une université. C'est une très bonne nouvelle.

• (1315)

Taleeb Noormohamed: J'aimerais parler davantage des sciences de la vie.

Évidemment, en raison de la situation actuelle aux États-Unis, un grand nombre de chercheurs... Il pourrait y avoir beaucoup d'innovation au Canada. Comment allons-nous saisir l'occasion d'accueillir ces chercheurs?

D'un autre côté, il n'y a pas seulement eux. Évidemment, attirer ces talents au Canada fait partie de l'équation. Cependant, en ce qui concerne le financement et la collaboration avec les champions éventuels ici au Canada, que pouvons-nous faire pour nous assurer que la population canadienne voit les résultats qui en découleront? Quelles mesures prenons-nous pour célébrer les champions canadiens, qui sont souvent trop modestes pour raconter leurs propres histoires, et pour faire en sorte qu'ils deviennent des chefs de file à l'échelle mondiale?

L'hon. Mélanie Joly: Nous faisons les deux, monsieur Noormohamed. L'objectif est de nous assurer de pouvoir recruter de grands talents, mais bien entendu, nous soutenons déjà nos scientifiques. Nous avons investi encore davantage dans les talents canadiens dans le cadre du budget de 2024, qui prévoyait le plus grand investissement dans la science depuis des années. Aujourd'hui, nous sommes très bien positionnés pour attirer plus de talents parce que notre propre écosystème de grands chercheurs est bien financé. Je pense qu'il y a moyen d'établir une collaboration étroite.

Comme vous le savez, nous nous employons à régler les problèmes d'excès au sein de la fonction publique. Cela dit, le Conseil national de recherches Canada est l'une de mes priorités. Les dépenses ont été réduites de 2 %, ce qui est fort raisonnable. Je me suis battue très fort pour que les conseils subventionnaires soient bien préservés, et ils le sont.

Taleeb Noormohamed: Je ne sais pas combien de temps il me reste, madame la présidente, mais...

La présidente: Il vous reste une minute et demie.

Taleeb Noormohamed: Durant la minute et demie qu'il me reste, madame la ministre, j'aimerais vous entendre sur ce qui suit, si vous le voulez bien. Dans le passé, le portefeuille du ministre ou de la ministre de l'Industrie était axé sur l'industrie lourde et le secteur manufacturier. Aujourd'hui, à l'ère d'un monde nouveau, il comprend ces domaines et bien d'autres encore.

Quels domaines offrent des possibilités, au-delà de ceux de l'intelligence artificielle et du numérique, dont le ministre Solomon a parlé? Si l'on se projette dans les 15 à 20 prochaines années, quels sont les domaines prometteurs pour l'économie du Canada? Vers quels secteurs de l'industrie pourrions-nous ou devrions-nous axer nos efforts? Sur quoi les Canadiennes et les Canadiens devraient-ils miser pour l'avenir?

L'hon. Mélanie Joly: Je sais que l'intelligence artificielle et la technologie vous passionnent. Au moment où les droits de douane imposés par l'administration américaine menacent notre économie, ma priorité est non seulement de protéger les travailleurs de ces secteurs, en particulier ceux touchés par les droits sur l'acier, l'aluminium, les véhicules automobiles et le cuivre, mais aussi de créer des emplois.

Pour répondre à votre question, je suis convaincue que nos nouveaux investissements dans la défense permettront de créer des emplois. Nous déploierons sous peu une nouvelle stratégie industrielle de défense.

Tout ce qui relève de l'intelligence artificielle et de la technologie sera lié aux investissements dans la défense parce que beaucoup de produits sont à double usage. Du secteur de l'aérospatiale à celui de la fabrication de pointe; de Seaspac, en Colombie-Britannique, à Ontario Shipyards; de la société De Havilland à Calgary, à Bombardier à Montréal, je pense que nous pouvons créer de nombreux emplois.

Nous pourrions vous en dire davantage très bientôt, mais c'est certainement un secteur que je veux que nous puissions développer.

• (1320)

La présidente: Merci beaucoup, madame la ministre.

Nous passons maintenant à M. Blonchette-Joncas, pour six minutes.

La parole est à vous.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je salue la ministre, qui est parmi nous aujourd'hui.

Madame la ministre, j'aimerais d'abord vous poser une simple question. Est-ce que la science est une priorité pour votre gouvernement?

L'hon. Mélanie Joly: Oui, bien entendu.

Cher collègue, je suis convaincue que vous étiez convaincu que j'allais dire ça.

Maxime Blanchette-Joncas: Si c'est une priorité, pourquoi est-ce que le mot « science » n'apparaît plus dans votre titre?

L'hon. Mélanie Joly: C'est parce que les sept priorités sont très larges, en fait. Toutefois, vous pouvez être sûr que ce qui est démontré par la priorité du gouvernement, c'est l'investissement historique de 1,7 milliard de dollars. Il s'agit d'un des plus grands budgets au monde pour le recrutement de talents en matière de recherche et en science.

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la ministre, tout à l'heure, vous avez parlé de Kirsty Duncan, que j'ai eu le privilège de côtoyer également. Cette femme et ex-ministre des Sciences de 2015 à 2019 était responsable uniquement des sciences. Vous, aujourd'hui, devant le plus gros combat de l'histoire moderne du Canada — vous faites la guerre tarifaire, comme vous l'avez mentionné —, vous vous occupez également de la science, mais en plus du reste.

Est-ce parce que vous avez des superpouvoirs ou est-ce juste parce que la science n'est pas une priorité pour votre gouvernement?

L'hon. Mélanie Joly: Il ne faudrait quand même pas sous-estimer le travail de mon équipe et de moi-même.

Maxime Blanchette-Joncas: Dans ce cas, dites-vous que c'est parce que Mme Duncan était incapable d'assumer plusieurs tâches en même temps ou est-ce parce que vous, encore une fois, reléguez la science au second plan?

L'hon. Mélanie Joly: J'aimerais vous rappeler que Mme Duncan s'occupait également du dossier des sports. Elle était capable de faire plusieurs choses en même temps; elle était une femme très compétente.

Maxime Blanchette-Joncas: Le 11 juin 2025, devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, vous avez dé-

claré ceci: « On est dans une période très instable géopolitiquement. On ne peut pas se permettre d'affaiblir notre secteur manufacturier. »

Pourtant, votre gouvernement fait le contraire en coupant 30 % du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté. C'est le principal outil fédéral pour relier la recherche appliquée des cégeps aux petites et moyennes entreprises manufacturières.

Comment est-ce que vous expliquez que vous dites quelque chose devant le public, mais que le gouvernement agisse de façon contraire?

L'hon. Mélanie Joly: Je pense que la stratégie industrielle de la défense va apporter beaucoup de financement, parce qu'un des défis en matière de défense est de vraiment soutenir davantage l'écosystème de recherche-développement, donc, par exemple, les chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski, de l'Université Laval ou d'un peu partout au Québec.

Je pense que, comme vous le dites, un des défis va être la commercialisation. Notre objectif va être non seulement d'aider les forces armées, mais aussi de commercialiser la recherche. Étant donné que ça va être la première stratégie industrielle de la défense de notre histoire, je pense qu'il va y avoir de bonnes nouvelles pour nos cégeps et nos différents collèges.

Maxime Blanchette-Joncas: Pouvez-vous me nommer un autre programme fédéral qui compense intégralement la perte du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté?

L'hon. Mélanie Joly: Je viens de vous parler de la stratégie industrielle de la défense. Je pense que ça va être...

Maxime Blanchette-Joncas: Donc, cette stratégie comprend du financement...

L'hon. Mélanie Joly: Je pense que c'est pour ça qu'il y a beaucoup d'intérêt. Non seulement les agences de développement économique régionales vont avoir du financement, mais aussi les conseils de recherches. En matière de financement, les collèges vont avoir accès à une nouvelle initiative, à savoir le Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science, ou BOREALIS.

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la ministre, en tout respect, ça me fera plaisir d'en discuter avec vous ou avec les sous-ministres.

L'hon. Mélanie Joly: Moi aussi.

Maxime Blanchette-Joncas: Toutefois, la recherche appliquée, la commercialisation et la recherche fondamentale sont quand même des choses différentes, notamment quand vous parlez de stratégie de défense.

Je veux encore revenir sur votre affirmation selon laquelle votre gouvernement priorise la science. Récemment, il y a eu des coupes, notamment à l'Institut Maurice-Lamontagne, dans ma circonscription, le plus grand centre d'océanographie francophone. Ces coupes concernent 20 emplois, et d'autres le seront bientôt. Il y a plus de 1 000 postes dans les centres de recherche sur l'agriculture et l'agroalimentaire au Canada.

Vous parlez de soutenir les entreprises manufacturières. Comment faites-vous pour soutenir les entreprises manufacturières alors que vous coupez dans la recherche qui permet notamment d'assurer leur compétitivité et de développer des innovations?

L'hon. Mélanie Joly: Je pense que vous mélangez différents aspects. Vous faites référence à la recherche fondamentale et à la commercialisation de la recherche, alors que ce sont différents aspects. Vous faites aussi référence à ce que nous faisons au sein du ministère de l'Industrie, du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et du ministère des Pêches et des Océans.

Je veux vous dire que, au cours des quatre dernières années, 34 millions de dollars ont été envoyés à l'Université du Québec à Rimouski, située dans votre circonscription. Je vous félicite pour votre travail. Je pense que ce sont vraiment de bonnes nouvelles.

Je sais que l'agriculture est importante pour vous. C'est important pour moi aussi, mais je peux seulement contrôler mon ministère. Au cours de l'année 2024-2025, il y a quand même entre 60 millions et 64 millions de dollars qui ont été accordés à l'Université du Québec à Rimouski, à l'Université de l'Alberta, à l'Université de Waterloo, à l'Université Wilfrid Laurier, à l'Université York et à l'Université Brock pour la recherche liée à l'agriculture.

• (1325)

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la ministre...

L'hon. Mélanie Joly: Je pense que ce sont quand même de bonnes nouvelles.

Maxime Blanchette-Joncas: ... je comprends que vous voulez gagner du temps pour éviter de répondre à mes questions...

L'hon. Mélanie Joly: Non, pas du tout.

Maxime Blanchette-Joncas: ... mais je suis capable de lire un budget, et je suis surtout capable de lire les communiqués de presse que vous envoyez publiquement.

L'hon. Mélanie Joly: J'en suis convaincue.

Maxime Blanchette-Joncas: En tant que ministre qui représente et défend la science, ne craignez-vous pas les conséquences que ça a, notamment sur la compétitivité des entreprises et le secteur manufacturier, quand des emplois et de la recherche scientifique sont éliminés, par exemple chez Agriculture Canada ou Pêches et Océans? Je comprends que ce ne sont pas vos ministères, mais, par la bande, qui défend la science dans votre gouvernement?

L'hon. Mélanie Joly: Bien entendu, ce sont mes collègues et moi. La preuve en est que 1,7 milliard de dollars vient d'être investi pour aller chercher des talents. Nous venons d'investir le plus gros budget de notre histoire en science.

D'ailleurs, je tiens à vous dire que l'Université du Québec à Rimouski et le réseau de l'Université du Québec sont très contents de nos investissements. Nous espérons que le gouvernement du Québec aussi va plus donner à la science. Ça va me faire plaisir de travailler avec lui là-dessus. D'ailleurs, je suis toujours en contact avec mes homologues québécois sur ces questions.

[Traduction]

La présidente: Merci, madame la ministre.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions. Nous allons commencer par M. Ho, qui dispose de cinq minutes.

Monsieur Ho, la parole est à vous.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci de vous joindre à nous aujourd'hui, madame la ministre.

Aujourd'hui est un grand jour. C'est toujours un grand jour pour la population canadienne quand le gouvernement libéral emprunte les idées des conservateurs et supprime les coûteuses exigences relatives aux véhicules électriques.

L'hon. Mélanie Joly: Je pensais que vous alliez dire que c'est un grand jour parce que nous avons une excellente stratégie de l'automobile. Je suis convaincue que c'est ce que vous vouliez dire, alors je vous remercie.

Vincent Ho: Commençons.

Le 16 janvier, le premier ministre a annoncé que le gouvernement allait autoriser l'entrée sur le marché canadien de 49 000 véhicules électriques fabriqués en Chine. Comme vous le savez, nombre de gouvernements partout dans le monde, notamment ceux des États-Unis, d'Israël, de la Pologne et quelques autres, ont restreint ou bloqué l'importation de véhicules électriques fabriqués en Chine pour des raisons liées à la sécurité. Trouvez-vous la réaction de ces gouvernements excessive?

L'hon. Mélanie Joly: Soyons clairs. En 2023, on importait déjà 44 000 véhicules électriques en provenance de la Chine, principalement des véhicules Tesla, Polestar et Volvo. C'est ce à quoi nous nous attendons pour les 49 000 véhicules, mais en même temps, nous sommes prêts à créer des emplois grâce aux investissements de la Corée, de...

Vincent Ho: Je suis désolé. Je veux obtenir...

L'hon. Mélanie Joly: Je suis désolée. Je vais juste terminer ma phrase.

Vincent Ho: De nombreux pays élaborent actuellement des règles concernant...

La présidente: Une personne à la fois. Je suis désolée de vous interrompre.

Nous avons un rappel au Règlement.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Mon collègue parle en même temps que la ministre et je n'entends pas l'interprétation.

La présidente: Je demande à tous les députés d'être respectueux envers les témoins et de leur permettre de répondre aux questions.

Allez-y, monsieur Ho.

Vincent Ho: Je vais reformuler ma question.

De nombreux pays du monde élaborent actuellement des règles visant à limiter l'importation de véhicules électriques fabriqués en Chine. Le Canada semble être le seul pays à aller à contre-courant de cette tendance. Minimisez-vous les préoccupations liées à la sécurité?

L'hon. Mélanie Joly: Non, pas du tout. En fait, nous travaillons à l'élaboration d'une politique sur les véhicules connectés, ce qui est essentiel. Mon collègue, le ministre des Transports, pourrait répondre à vos questions à ce sujet, car la sécurité des Canadiens est toujours notre priorité.

Vincent Ho: À ce propos, avez-vous reçu des séances d'information sur la sécurité nationale au sujet des véhicules électriques fabriqués en Chine?

L'hon. Mélanie Joly: C'est pourquoi la question des logiciels dans les véhicules chinois sera toujours une priorité pour nous. Nous en aurons plus à dire au sujet de la politique sur les véhicules connectés...

Vincent Ho: Donc, il y a un problème.

L'hon. Mélanie Joly: ... et mon collègue prépare actuellement des informations à ce sujet.

Vincent Ho: La question des logiciels attire votre attention. Vous avez mentionné les logiciels dans les VE de fabrication chinoise. Vous portez donc attention aux logiciels dans les véhicules électriques fabriqués en Chine. Est-ce exact?

L'hon. Mélanie Joly: Comme il se doit.

Vincent Ho: Autoriseriez-vous le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire d'organismes comme la GRC, les Forces canadiennes ou tout autre organisme, à faire l'acquisition de VE fabriqués en Chine pour la flotte de véhicules fédéraux, oui ou non?

L'hon. Mélanie Joly: À l'heure actuelle, comme je l'ai mentionné, les véhicules chinois en provenance de Chine doivent satisfaire à nos exigences de certification et être conformes aux recommandations de nos organismes de sécurité. Nous nous attendons évidemment à ce que la grande majorité d'entre eux soient liés à des entreprises qui ont déjà des concessionnaires et une certification au Canada.

• (1330)

Vincent Ho: Eh bien, je comprends cela, mais écarteriez-vous l'acquisition de véhicules électriques fabriqués en Chine? Est-il possible que le gouvernement du Canada achète des véhicules électriques fabriqués en Chine?

L'hon. Mélanie Joly: Je pense qu'il est important de se rappeler que toute forme d'investissement direct étranger au Canada ou toute usine de fabrication, par exemple, qui pourrait être construite au Canada, y compris par des constructeurs automobiles chinois, doit faire l'objet d'un examen aux termes de la Loi sur Investissement Canada.

Par conséquent, il incombe à la ministre de l'Industrie, en vertu de la loi, de veiller à ce que ces investissements soient assujettis à des conditions, et la sécurité des véhicules en fera certainement partie.

Vincent Ho: Je parle de l'acquisition par le gouvernement pour sa flotte de véhicules. Je ne parle pas de construire des usines ici, au Canada.

L'hon. Mélanie Joly: Je vais faire le lien pour vous.

Ce que je veux dire, c'est que pour avoir des véhicules chinois au Canada — je parle de véhicules de constructeurs automobiles chinois et non de véhicules fabriqués en Chine par des entreprises occidentales —, ils devront être produits au Canada...

Vincent Ho: J'ai une dernière question...

L'hon. Mélanie Joly: C'est pourquoi nous veillerons à avoir des véhicules électriques de qualité...

Vincent Ho: C'est une très brève question.

La présidente: Veuillez laisser la témoin terminer sa réponse.

Vincent Ho: J'ai une très brève question.

L'hon. Mélanie Joly: Nous veillerons à avoir d'excellents véhicules électriques à la fois de grande qualité, abordables, et sûrs.

Quant à votre question sur l'approvisionnement au Canada, c'est une question hypothétique...

Vincent Ho: Personnellement, est-ce que vous conduiriez...

La présidente: Une personne à la fois.

Vincent Ho: C'est la dernière question.

Personnellement, est-ce que vous conduiriez un véhicule électrique fabriqué en Chine, oui ou non?

L'hon. Mélanie Joly: Pas vous?

Vincent Ho: Je vous ai demandé si vous le feriez.

L'hon. Mélanie Joly: Et moi, je vous retourne la question: pas vous?

Vincent Ho: C'est moi qui pose les questions, ici. C'est vous qui répondez. Vous représentez le gouvernement.

L'hon. Mélanie Joly: Je vous pose une question à vous aussi.

Vincent Ho: C'est moi qui pose la question.

Kelly DeRidder: Vous êtes ici pour répondre à nos questions.

Vincent Ho: La raison d'être du Comité, c'est que ses membres vous posent des questions.

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Votre temps est écoulé.

L'hon. Mélanie Joly: Je suis prête à conduire un excellent...

Vincent Ho: Êtes-vous sérieuse? Vous me posez la question? C'est moi qui la pose. Ce sont les Canadiens qui vous le demandent.

La présidente: Une personne à la fois, s'il vous plaît.

Monsieur Ho, votre temps est écoulé.

L'hon. Mélanie Joly: Je vais terminer, madame la présidente.

Je suis prête à conduire un excellent véhicule fabriqué au Canada, et ce sera mon objectif. J'espère que c'est le vôtre.

Vincent Ho: Vous ne le feriez donc pas.

La présidente: Merci, madame la ministre.

Nous passons maintenant à Mme Deschênes-Thériault, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Merci, madame la présidente.

Madame la ministre, comme vous le savez, le Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français a pour mandat de formuler des avis et des recommandations afin de guider l'élaboration d'une stratégie fédérale visant à assurer la viabilité à long terme de l'écosystème de la recherche scientifique en français. Le rapport final est attendu le 31 mars de cette année.

Il va de soi que Patrimoine canadien ne peut pas assumer à lui seul l'ensemble de cette responsabilité. On va avoir besoin du leadership de votre ministère.

Selon vous, comment votre ministère compte-t-il collaborer et participer activement à la mise en œuvre des recommandations du rapport et à l'élaboration de la stratégie fédérale?

L'hon. Mélanie Joly: Merci, monsieur Deschênes-Thériault.

C'est une très bonne question. Pour moi, la question de la science en français est une priorité. Un des dossiers sur lesquels j'ai travaillé le plus longtemps au cours de ma carrière en tant que ministre a été celui de la réforme de la Loi sur les langues officielles et le respect des langues officielles au sein de l'appareil gouvernemental.

Comme vous le savez, dans le dernier plan stratégique, 8,5 millions de dollars ont été octroyés à la recherche en français. Comme vous le mentionniez, des recommandations du Comité d'experts vont être transmises d'ici la fin mars pour renforcer l'usage du français dans la science. Ça va me faire plaisir de voir quelles seront ces recommandations, parce qu'il me semble évident que les scientifiques francophones doivent être capables non seulement de travailler en français et de faire de la recherche en français, mais aussi de publier leurs travaux et d'obtenir du financement pour la faire de la recherche en français.

Guillaume Deschênes-Thériault: Dans un autre ordre d'idée, les données démontrent que les investissements en recherche et en développement améliorent le rendement et la productivité des entreprises. Plusieurs entreprises de ma circonscription et de partout ailleurs au pays bénéficient déjà du Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental.

Selon vous, comment notre gouvernement prévoit-il bonifier ce programme? En quoi ces améliorations vont-elles être bénéfiques à la fois aux petites et moyennes entreprises et à l'économie canadienne dans son ensemble?

L'hon. Mélanie Joly: Quiconque ayant été dans le domaine des affaires, et particulièrement dans le milieu des entreprises en démarrage, sait à quel point ce programme est important. Je pense que ce programme est depuis trop longtemps dénoncé par les entrepreneurs comme étant trop lourd, trop bureaucratique et comme étant une source de frustration. Je l'ai ressenti trop souvent dans le milieu des affaires, alors que ce programme est souvent destiné à des petites et moyennes entreprises. Nous le réformons, comme vous l'avez mentionné. L'objectif est de réduire la paperasse et d'octroyer rapidement les sommes d'argent. Nous réduisons le temps d'attente, parce que nous pensons que ça va certainement aider les entrepreneurs à avoir les liquidités nécessaires. Trop souvent, ces derniers investissent en recherche-développement alors que le financement peut arriver un an après qu'ils ont rempli plusieurs formulaires. Ils attendent ce financement en priant ou en l'espérant. Maintenant, nous changeons complètement de système et nous accordons justement le financement dès le départ. Nous enlevons le fardeau du dos des entrepreneurs et nous le mettons plutôt sur celui de la fonction publique pour offrir les sommes rapidement.

• (1335)

Guillaume Deschênes-Thériault: Je vais passer à un autre sujet. Au Canada, nous avons la chance d'avoir un organisme national de statistiques de très grande qualité qui nous permet d'avoir accès à des données probantes à la fois sur l'économie, la société et l'environnement. C'est essentiel pour éclairer les décisions publiques. Dans un contexte d'examen exhaustif des dépenses gouvernementales, selon vous, comment est-ce qu'on entend maintenir l'engagement de Statistique Canada à l'égard de la qualité, de l'intégrité et de la production de données probantes?

L'hon. Mélanie Joly: Statistique Canada est un ministère important. Au cours des dernières années, nous avons non seulement alloué plus de financement, mais nous nous sommes aussi assurés que davantage de données proviennent de Statistique Canada par l'entremise de leurs différentes études. Je pense que c'est important de pouvoir à la fois respecter la mission de l'organisation et d'adopter une approche très efficace au sein de Statistique Canada. C'est avec plaisir que je travaillerai avec les gens de ce ministère.

D'un autre côté, je vous dirais que, sur le plan des langues officielles — je sais que c'est un sujet qui vous intéresse, donc c'est pour ça que j'en parle —, à l'époque, nous avons beaucoup travaillé pour intégrer des questions au formulaire court dans le cadre du recensement pour être capables d'évaluer davantage la réalité des communautés linguistiques en situation minoritaire. Statistique Canada a ce mandat, dans le cadre du recensement. Je sais que vous ne m'avez pas posé la question, mais je trouve que c'est quand même pertinent d'en parler.

Guillaume Deschênes-Thériault: Tout à fait. Ça nous a donné accès à de belles données probantes.

L'hon. Mélanie Joly: Exactement.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas, pour deux minutes et demie.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la ministre, depuis 2012, les centres d'accès à la technologie du Québec reçoivent environ trois fois moins de financements que ceux du reste du Canada. Pourquoi est-ce que vous acceptez cette situation? Quand allez-vous la corriger?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur Blanchette-Joncas, ça va me faire plaisir de travailler avec vous. Si vous pensez qu'il y a un problème, nous allons nous en occuper.

Maxime Blanchette-Joncas: Il faudra parler avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Les gens de ce conseil sont tous au courant de la situation. Ça fait 10 ans que les libéraux sont au pouvoir. Si vous ne le saviez pas encore, je vous l'annonce.

Pourquoi Ottawa n'investit-il pas un sou dans Axelys, alors que la commercialisation de la recherche serait une priorité de votre gouvernement?

L'hon. Mélanie Joly: C'est parce que le gouvernement du Québec aussi fait son travail. En tant que député du Bloc québécois, vous pensez normalement que le fédéral ne devrait pas nécessairement être présent au Québec, ce à quoi je m'oppose, bien entendu. Je pense que nous jouons notre rôle et que le gouvernement du Québec joue aussi le sien. C'est ce que les chercheurs veulent. C'est pour ça que nos propres programmes et nos propres conseils de recherches les soutiennent.

Maxime Blanchette-Joncas: Les Québécois envoient 50 % de leurs revenus en taxes et impôts à Ottawa, et aujourd'hui vous dites que ce n'est pas grave et que nous n'avons pas besoin de financer ces gens, puisque Québec finance déjà leurs organisations de commercialisation. Est-ce que c'est ce que vous dites?

L'hon. Mélanie Joly: Non, ce n'est pas ce que je vous dis. Ce que je vous dis, c'est que les Québécois en ont pour leur argent. Ils en ont pour leur argent non seulement parce que, dans un contexte géopolitique présentement très chaotique, ils sont au sein d'un plus grand ensemble qui leur offre la défense nécessaire, surtout au moment où nous investissons plus en défense, mais aussi parce qu'ils savent que la force économique du Canada peut et doit nous protéger contre la menace économique américaine.

Maxime Blanchette-Joncas: Je connais bien ce discours.

L'hon. Mélanie Joly: Ce n'est pas un discours, c'est une réalité. Donc, dans ces circonstances...

Maxime Blanchette-Joncas: C'est une chanson que nous connaissons bien. Si vous me permettez, je vais poursuivre...

L'hon. Mélanie Joly: Ce sont des faits, mon cher collègue.

[Traduction]

La présidente: Une personne à la fois.

Veuillez laisser la témoin répondre à la question.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: À propos d'en avoir pour son argent, en 20 ans, la part des fonds fédéraux de recherche allant aux établissements francophones est passée de 22 % à 16 %. Est-ce que vous reconnaissez qu'il y a un biais structurel dans l'architecture actuelle du financement fédéral?

● (1340)

L'hon. Mélanie Joly: Écoutez, j'entends ce que vous dites. J'ai fait rassembler des données, parce que je trouvais important de nous pencher sur les taux de réussite des subventions accordées à la recherche en français.

Maxime Blanchette-Joncas: Je parle de la part des fonds fédéraux qui va aux universités francophones au Québec. Je ne vous parle pas des taux de succès.

L'hon. Mélanie Joly: Je suis désolée, mais, présentement, mon objectif est de vous parler de la recherche et de la science.

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce que les politiques de votre gouvernement permettent aux Québécois d'en avoir pour leur argent? C'est ça, la question.

L'hon. Mélanie Joly: L'éducation est de compétence provinciale...

Maxime Blanchette-Joncas: La recherche est une compétence partagée.

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais le temps est écoulé.

[Français]

L'hon. Mélanie Joly: Sur le plan de la recherche, notre objectif est d'être là pour le Québec et les francophones. D'ailleurs, je pense que la proportion de financement en français est plus élevée que la part que représentent le Québec et les francophones. Je pense que nous pouvons être fiers, comme francophones et Québécois, parce que nous sommes capables...

Maxime Blanchette-Joncas: À l'Université McGill, madame la ministre...

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais le temps de M. Blanchette-Joncas est écoulé. Merci.

Chers collègues, je vous demanderais simplement, lorsque vous posez une question, de bien vouloir laisser la témoin répondre.

L'hon. Mélanie Joly: Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à Mme DeRidder, pour cinq minutes.

Madame DeRidder, vous avez la parole.

Kelly DeRidder: Merci, madame la présidente.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de trois piliers: protéger, créer et attirer. Je vais commencer par le mot « protéger ».

Aujourd'hui, le gouvernement a lancé une « stratégie automobile qui récompense la production de véhicules fabriqués au Canada. Cette stratégie mise sur nos capacités de calibre mondial en matière d'intelligence artificielle et sur notre expertise en matière de technologie pour fabriquer les voitures de demain. De plus, elle permettra de positionner le Canada à titre de chef de file mondial de la production de véhicules électriques (VE). » Comment pouvez-vous honnêtement dire cela aux Canadiens, sachant que nous étions le chef de file de la technologie des véhicules électriques, mais que nous avons négligé de protéger notre propriété intellectuelle? Maintenant, nous la rachetons au détail.

En un an, la Chine a déposé 355 000 demandes de brevet liées à l'intelligence artificielle et à la technologie, comparativement au Canada, qui fait piètre figure, avec 2 500 brevets. En outre, la Chine a investi 80 milliards de dollars dans la technologie des véhicules électriques, et est maintenant le chef de file mondial. Comment pourrions-nous faire concurrence à cela? Comment le Canada peut-il faire concurrence avec le concurrent qu'il a contribué à créer? Quelle est votre stratégie pour que notre pays supplante la Chine comme chef de file mondial en technologie et fabrication de véhicules électriques, considérant que nous sommes passés du premier au dernier rang au cours des 10 dernières années?

L'hon. Mélanie Joly: Merci, madame DeRidder. C'est une très bonne question. C'est le genre de questions que les députés de l'opposition devraient nous poser, pour différentes raisons.

Premièrement, nous savons que la Chine a dépassé bon nombre d'acteurs du secteur automobile mondial. Ce phénomène ne se produit pas seulement ici, en Amérique du Nord. Il en va de même en Asie, ainsi qu'en Europe. Au lieu de rester inactifs, nous avons comme objectif de veiller à investir davantage dans la voiture de l'avenir. Toutefois, en même temps, nous savons que nous devons composer avec les droits de douane américains.

Kelly DeRidder: Je vais vous interrompre, parce que ma question porte sur une stratégie pour faire du Canada un chef de file mondial, comparativement à la Chine, et non sur les investissements.

L'hon. Mélanie Joly: Écoutez, ce n'est pas juste. Vous me posez des questions et vous ne me laissez pas répondre...

Kelly DeRidder: En tout respect, je...

La présidente: Une personne à la fois.

Kelly DeRidder: Je vous demande respectueusement de bien vouloir répondre à la question que j'ai posée, à savoir comment nous allons...

L'hon. Mélanie Joly: Je réponds à votre question.

Kelly DeRidder: Non, vous n'y répondez pas.

L'hon. Mélanie Joly: Oui. Vous devez écouter. Je serai en mesure de vous donner des réponses. Le but, c'est d'avoir une discussion.

Vous m'avez posé une très bonne question.

Nous avons en effet été des chefs de file de l'électrification, mais il y a parfois eu des écarts entre la recherche et la commercialisation. Nous devons en faire plus. Je suis d'accord avec vous là-dessus. Je serais ravie de travailler davantage avec vous sur ce dossier.

Je veux protéger les travailleurs de l'automobile autant que vous. Nous travaillons dans le même but, qui est de protéger les mêmes personnes. La question est de savoir comment y arriver. C'est pourquoi nous pensons que la stratégie automobile est une bonne façon de résoudre la quadrature du cercle. Il s'agit de protéger notre base industrielle, qui ne se résume pas à l'électrification, comme nous le savons toutes les deux, mais d'avancer vers l'avenir de l'automobile.

Kelly DeRidder: Madame Joly, je vais passer à une autre question, car je n'ai pas obtenu de réponse et que je ne veux pas perdre davantage de temps, qui est limité.

Le deuxième pilier était « créer ». Aujourd'hui, on a fait valoir à maintes reprises que notre écosystème d'innovation est vivant, dynamique et en bonne santé, mais la réalité, c'est que c'est complètement faux. Nous n'avons pas l'infrastructure nécessaire pour notre capacité informatique. Nous ne détenons que 12 % de nos propres brevets canadiens, alors que 87 % des brevets appartiennent à des intérêts étrangers. Nos activités de commercialisation sont limitées, ce qui nous coûte 75 milliards de dollars par année, soit 2,7 % de notre PIB, et 5 milliards de dollars en pertes de recettes fiscales.

Ces échecs entraînent un exode de cerveaux. Nos talents quittent le pays parce que nous ne sommes pas en mesure de commercialiser leurs produits. Que fait votre ministère pour protéger la propriété intellectuelle générée ici, au Canada, et contrôler les conditions de licence afin de permettre notre propre commercialisation dans le secteur manufacturier durable?

• (1345)

L'hon. Mélanie Joly: Concernant l'exode des cerveaux, que vous avez mentionné, je suis convaincue que nous sommes actuellement dans une période d'afflux de cerveaux. C'est pourquoi nous avons mis en place une stratégie de recrutement des talents. Nous recevons déjà des appels des universités. J'ai communiqué avec de nombreux présidents d'université.

Je dois dire que beaucoup de gens, surtout au sud de la frontière, se tournent vers le Nord. C'est le premier point. Maintenant...

Kelly DeRidder: Encore une fois, madame la ministre, je suis désolée de vous interrompre, mais vous ne répondez pas à ma question. Ma question est la suivante: que faites-vous pour protéger notre propriété intellectuelle et appuyer notre secteur manufacturier? C'était la question. Veuillez y répondre, s'il vous plaît.

L'hon. Mélanie Joly: J'y arrive. Je reprends simplement les différents éléments de votre question, parce que je veux m'assurer...

La présidente: Je m'excuse de vous interrompre. Le temps de Mme DeRidder est écoulé. Merci.

Nous passons maintenant à Mme McKelvie, pour cinq minutes.

Madame McKelvie, vous avez la parole.

Jennifer McKelvie: Merci, madame la ministre Joly, de vous joindre à nous aujourd'hui au comité de la science.

L'hon. Mélanie Joly: Merci, madame McKelvie.

Jennifer McKelvie: Je suis impatiente d'en apprendre davantage sur votre mandat. En particulier, j'en ai appris un peu au sujet de BOREALIS, mais j'espérais que vous pourriez expliquer en quoi

cela consiste et comment ce programme catalysera de nouvelles activités de recherche scientifique collaborative partout au Canada.

L'hon. Mélanie Joly: BOREALIS est une excellente occasion de faire le pont entre le secteur scientifique et le secteur de la sécurité et de la défense nationales. Il s'agit d'une initiative lancée par le ministère de la Défense nationale, mais il y a également un volet de collaboration avec le ministère de l'Industrie pour soutenir la recherche à double usage. Nous savons que cela se fait au sein d'autres administrations, mais cela n'avait pas vraiment été fait ici au Canada. Voilà l'initiative.

Nous en aurons également plus à dire dans le cadre de la stratégie industrielle de défense qui sera présentée sous peu. Notre objectif est de soutenir les chercheurs qui mènent des travaux de recherche sur l'intelligence artificielle, les changements climatiques, la robotique ou diverses technologies de pointe, et qui peuvent mener d'autres types de recherche ayant des applications commerciales civiles ou toutes sortes de recherches liées aux besoins de nos Forces armées canadiennes.

C'est ainsi que je résumerais BOREALIS.

Jennifer McKelvie: Merci, madame la ministre. J'ai hâte que cela prenne forme et que nous en apprenions davantage sur cette initiative.

La Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle a connu beaucoup de succès. Nous en avons beaucoup parlé au Comité. Sans vous attarder outre mesure sur ces succès, quelles leçons en avons-nous tirées, et comment pouvons-nous miser sur cette stratégie pour renforcer nos activités pour d'autres de nos forces au Canada, notamment la technologie quantique et la biotechnologie?

L'hon. Mélanie Joly: Mon collègue, le ministre responsable de l'intelligence artificielle, est chargé d'élaborer une nouvelle stratégie en matière d'intelligence artificielle. Là où nos dossiers sont liés, et ce sur quoi j'ai travaillé avec lui, porte davantage sur l'adoption de l'IA par les diverses industries que je représente en tant que ministre, comme l'aérospatiale, et tout ce qui est lié aux technologies propres, au secteur de l'automobile ou même à l'acier et l'aluminium, etc. Il s'agit de la fabrication de pointe en général.

Nous savons que les investissements en intelligence artificielle contribuent réellement à la croissance de notre PIB, puisque cela favorise la productivité. Nous savons également que dans d'autres pays, dont les États-Unis, une bonne partie de la croissance actuelle est non seulement attribuable à la construction de centres de données, mais aussi à l'adoption des technologies d'intelligence artificielle. C'est là-dessus que nous travaillons, Evan Solomon — le ministre de l'Intelligence artificielle — et moi.

Jennifer McKelvie: Comment ISDE favorise-t-il la collaboration entre les trois conseils? Vous avez le CRSNG, les IRSC et le CRSH. Quelles mesures examinez-vous pour éliminer les cloisonnements et stimuler l'innovation?

• (1350)

L'hon. Mélanie Joly: Nous mettons en œuvre diverses mesures actuellement en raison de notre travail sur la stratégie de recrutement des talents. J'ai eu l'occasion de travailler avec les trois organismes concernant la définition de leurs priorités et l'élaboration d'un programme visant à répondre à leurs besoins.

Il y a eu, bien sûr, l'important rapport du professeur d'université Frédéric Bouchard au sujet de la gouvernance dans le secteur des sciences. Je sais qu'il a été question d'un organisme-cadre et d'une réforme de la gouvernance de nos conseils de recherche.

Cela m'intéresse beaucoup. Je sais que le Parlement a fait du bon travail à ce sujet, mais si le Comité avait une recommandation concernant la gouvernance de nos conseils de recherche, cela m'intéresserait vivement.

Jennifer McKelvie: Nous avons fait une étude sur l'excellence en recherche, et il est à espérer qu'il en ressortira d'excellentes recommandations à inclure dans notre rapport.

L'hon. Mélanie Joly: C'est parfait.

Jennifer McKelvie: Vous êtes fermement déterminée à attirer les meilleurs talents du monde ici au Canada, mais je pense qu'il est également important de continuer à collaborer. Je sais que vous avez déployé beaucoup d'efforts à cet égard sur la scène internationale. Je me demandais si vous pouviez parler de certains faits saillants, en particulier Horizon Europe.

La présidente: Veuillez répondre brièvement en 10 secondes.

L'hon. Mélanie Joly: Nous voulons favoriser l'établissement de nouvelles relations commerciales, mais aussi de nouvelles relations dans le secteur des sciences. C'est certainement le cas pour le programme Horizon Europe, qui est une collaboration clé en matière de recherche entre le Canada et tous les pays européens — l'Union européenne, essentiellement. Nous collaborons également avec l'ESA, l'Agence spatiale européenne. Bien entendu, nous collaborons également dans le cadre d'approvisionnements en matière de défense.

Je pense vraiment que notre écosystème des sciences et de la recherche doit être lié à celui en Europe. Parallèlement, nous créons aussi des occasions de commercialisation pour les entreprises sur leur marché.

La présidente: Merci, madame la ministre.

Nous allons maintenant céder la parole au député Mahal pour trois minutes.

Jagsharan Singh Mahal: Merci, madame la présidente.

Merci, madame la ministre.

L'hon. Mélanie Joly: C'est un plaisir.

Jagsharan Singh Mahal: Dans la question que j'ai pour vous, madame la ministre, je vais vous citer. Vous avez déclaré dans le passé que « la Chine est une puissance mondiale de plus en plus perturbatrice » qui « cherche à façonner l'environnement mondial de manière à ce qu'il soit plus permissif pour des intérêts et des valeurs qui s'éloignent de plus en plus des nôtres ».

Madame la ministre, comment conciliez-vous cette mise en garde avec l'annonce du premier ministre d'un nouveau partenariat stratégique avec la Chine?

L'hon. Mélanie Joly: Je pense que nous l'avons fait en toute connaissance de cause, mais nous ne pouvons pas non plus être à la merci de notre situation géographique.

Dans cette optique, nous devons...

Jagsharan Singh Mahal: Ce sont là deux déclarations contradictoires, madame la ministre.

L'hon. Mélanie Joly: ... pouvoir nous tourner vers des pays avec lesquels nous pouvons entretenir des relations commerciales prévi-

sibles et stables. C'est pourquoi nous avons conclu ce partenariat avec la Chine, qui était important à un moment où nous étions victimes d'une guerre commerciale menée par les Américains.

Jagsharan Singh Mahal: Madame la ministre, qu'est-ce qui a vraiment changé? Ce sont deux déclarations contradictoires. Votre gouvernement fait essentiellement volte-face. Qu'est-ce qui a changé exactement, la Chine ou les normes du gouvernement libéral?

L'hon. Mélanie Joly: Il y a une guerre commerciale avec les Américains. Je ne sais pas pourquoi vous n'en parlez pas. C'est la priorité absolue des Canadiens partout au pays.

Jagsharan Singh Mahal: Les guerres commerciales étaient toujours d'actualité au moment des élections. Pourquoi est-il si important que, tout à coup, après les élections, vous vous concentriez davantage sur la guerre commerciale? Elle était déjà là.

Ma prochaine question est la suivante: les fabricants chinois de véhicules électriques...

L'hon. Mélanie Joly: Je suis désolée. Je ne comprends pas votre déclaration. Pouvez-vous clarifier?

Jagsharan Singh Mahal: Je vais passer à ma prochaine question.

Les fabricants chinois de véhicules électriques bénéficient de subventions importantes de l'État, de transferts technologiques forcés et de pratiques commerciales injustes. Malgré cela, le partenariat stratégique du premier ministre Carney avec la Chine permettra l'entrée de 49 000 véhicules électriques au Canada. Quelles mesures votre gouvernement prend-il pour empêcher les véhicules électriques chinois de nuire aux constructeurs automobiles canadiens et de menacer des milliers d'emplois au Canada?

L'hon. Mélanie Joly: Nous serons là avant tout pour les travailleurs. Nous avons soutenu et subventionné bon nombre des entreprises D3, même si certaines d'entre elles ont décidé de partir, notamment Stellantis à Brampton et GM à Ingersoll. GM est en train de supprimer une troisième équipe de travail à Oshawa. C'est tout à fait inacceptable. Nous récupérerons notre argent. J'ai été très claire à ce sujet.

En attendant, soyons francs. Les constructeurs automobiles américains produisent en Chine, donc ils ont été...

• (1355)

Jagsharan Singh Mahal: Pouvez-vous me donner des exemples de mesures que votre gouvernement prend pour veiller à ne pas nuire aux emplois canadiens et aux constructeurs automobiles canadiens?

L'hon. Mélanie Joly: Ce n'est pas le cas.

Nous venons d'annoncer un Fonds de réponse stratégique de 3 milliards de dollars. Nous soutenons Toyota et Honda. Ces constructeurs représentent 77 % de notre production automobile, et il n'y a eu aucune mise à pied importante de Honda ou Toyota en 40 ans. Nous continuerons d'investir dans ces entreprises, car elles investissent en nous. Nous voulons également nous assurer de protéger les emplois canadiens...

Jagsharan Singh Mahal: Vous ne répondez pas à la question.

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre.

Député Mahal, votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant céder la parole au député Al Soud pour trois minutes.

Allez-y, je vous prie.

Fares Al Soud (Mississauga-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente. Je suis heureux de vous voir, comme toujours, et je suis ravi d'être avec le Comité et les millions de personnes qui nous regardent sur CPAC en ce moment.

[Français]

Merci, madame la ministre.

Lors de notre dernière rencontre, j'ai eu la chance de vous poser une question sur notre stratégie d'attraction de talents. Nous en avons discuté depuis, aussi.

Comme vous le savez très bien, le bilinguisme du Canada est un atout non seulement à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle internationale. Nous sommes des acteurs majeurs en ce qui concerne les deux langues dominantes et la recherche, à savoir l'anglais et le français. Je suis un fier membre du Comité permanent du patrimoine canadien, parce que la francophonie est une priorité personnelle ainsi qu'une de mes priorités dans mon rôle.

Vous engagez-vous à ce que la stratégie d'attraction de talents tienne compte des chercheurs francophones autant que des chercheurs anglophones?

L'hon. Mélanie Joly: Absolument. D'ailleurs, j'ai déjà eu des conversations avec M. Daniel Jutras, recteur de l'Université de Montréal, avec Mme Sophie D'Amours, rectrice de l'Université Laval, et avec Mme Marie-Eve Sylvestre, rectrice de l'Université d'Ottawa. Ils sont tous très impliqués et enthousiastes. D'ailleurs, M. Jutras est président de U15 Canada cette année. Je travaille beaucoup avec Robert Asselin aussi, qui est le chef de la direction de U15 Canada. Je pense donc que les objectifs de renforcer la francophonie et d'attirer les meilleurs talents vont pouvoir être atteints.

Je vous dirais que j'ai aussi des conversations avec Mme Martine Biron, mon homologue au Québec. Le gouvernement du Québec aussi a investi pour attirer davantage de talents, et nous espérons que plus de francophones québécois et canadiens qui sont à l'étranger pourront revenir à la maison grâce à cette initiative. C'est certainement notre objectif.

Fares Al Soud: Précédemment, M. Blanchette-Joncas a parlé de l'écart de financement entre les grandes universités, principalement anglophones, et les établissements francophones. Il est certainement possible de collaborer avec les provinces. Nous nous entendons et nous nous engageons à le faire.

Pouvez-vous nous parler un peu plus de ce sujet?

L'hon. Mélanie Joly: J'ai fait ressortir les taux de réussite de subventions par demande admissible selon la langue, donc en français ou en anglais. De 2020 à 2024, 25,8 % des demandes faites en français ont été acceptées, tandis qu'en anglais, 25,3 % l'ont été. C'est vraiment presque égal. Au Québec, 26,3 % des demandes ont été acceptées, et, hors Québec, 21,5 % ont été acceptées. Essentiellement, on voit que la recherche au Canada n'est pas politisée. Ce n'est pas le gouvernement qui approuve ou non les demandes, mais ce sont vraiment les conseils de recherches, qui sont composés de pairs. Ce sont les pairs qui vont approuver ou non les demandes.

Il y a donc une sensibilité à l'importance du français, mais je pense que mettre le français au cœur de toute notre action, que ce soit en sciences, en géopolitique ou dans le domaine des services gouvernementaux, doit être une priorité...

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, madame la ministre.

Le temps de parole du député Al Soud est écoulé.

[Français]

L'hon. Mélanie Joly: Ce sera certainement ma priorité.

[Traduction]

La présidente: Merci, madame la ministre.

Nous allons maintenant conclure notre réunion avec ce groupe de témoins, puisqu'il reste 90 secondes.

Monsieur Blanchette-Joncas, on vous écoute.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Madame la ministre, en 2025, vous disiez que votre objectif était de récupérer 1 000 chercheurs des États-Unis. Huit mois plus tard, où en est-on? Combien de ces chercheurs sont présentement actifs au Canada?

L'hon. Mélanie Joly: Voulez-vous dire au mois de décembre 2025?

Maxime Blanchette-Joncas: Non. En juin 2025, devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, vous avez dit que vous vouliez attirer 1 000 chercheurs des États-Unis. Combien de ces chercheurs sont présentement actifs au Canada?

L'hon. Mélanie Joly: Nous avons attendu le budget. Le budget est arrivé. Nous avons reçu 1,7 milliard de dollars, et nous avons lancé rapidement le programme au mois de décembre. Les universités sont en train de recruter, donc je serai en mesure de vous le dire sous peu. Sincèrement, nous progressons très rapidement.

● (1400)

Maxime Blanchette-Joncas: Pouvez-vous nous fournir plus tard une réponse écrite quant au nombre de demandes que vous avez eues jusqu'à maintenant?

L'hon. Mélanie Joly: Oui. La période de candidature n'est pas encore terminée. Bien entendu, lorsqu'elle sera terminée, ça me fera plaisir de vous donner une réponse écrite.

Maxime Blanchette-Joncas: Quel pourcentage de ces demandes sera attribué aux universités francophones du Canada?

L'hon. Mélanie Joly: Nous avons fait en sorte qu'il y ait une sensibilité à la francophonie. Ce sont vraiment les conseils de recherches qui prendront cette décision. Bien entendu, il est certain que la proportion du Québec sera respectée, de même que la proportion des francophones.

Maxime Blanchette-Joncas: En tant que ministre, quel pourcentage suggérez-vous pour les universités francophones?

L'hon. Mélanie Joly: Plus il sera élevé, mieux ce sera.

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce que ce devrait être 50-50 pour respecter l'égalité des langues officielles?

L'hon. Mélanie Joly: Je pense que les francophones composent environ 25 % de la population canadienne. Normalement, c'est comme ça que nous établissons les proportions, mais ce serait une bonne nouvelle si nous dépassions cette proportion.

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce que les francophones du Canada reçoivent au moins 25 % du financement pour la recherche?

L'hon. Mélanie Joly: Je vais m'assurer qu'il y aura de nouveaux chercheurs à Rimouski justement pour aider la communauté du Bas-Saint-Laurent à toujours s'améliorer. J'espère aussi que des gens du Bas-du-Fleuve, qui sont peut-être de grands chercheurs aux États-Unis, mais que je ne connais malheureusement pas présentement, pourront vouloir s'établir à l'Université du Québec à Rimouski.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, madame la ministre, d'avoir pris le temps de comparaître devant le Comité.

[Français]

L'hon. Mélanie Joly: Merci.

[Traduction]

La présidente: Au nom de tous les membres, je tiens à vous remercier du travail que vous faites pour les travailleurs canadiens.

Sur ce, cette réunion est terminée.

Je tiens à informer tous les membres que le lundi 9 février, nous tiendrons une réunion du Comité afin de déterminer les prochaines études qu'il entreprendra. Ensuite, comme nous en avons convenu la dernière fois, nous tiendrons une réunion informelle avec la présidente du Groupe d'amitié Canada-Lituanie au Parlement lituanien. Le jeudi 12 février, nous tiendrons notre dernière réunion avec les témoins dans le cadre de notre étude sur l'intelligence artificielle.

Merci à la ministre et aux fonctionnaires d'avoir comparu devant le Comité.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

La présidente: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>